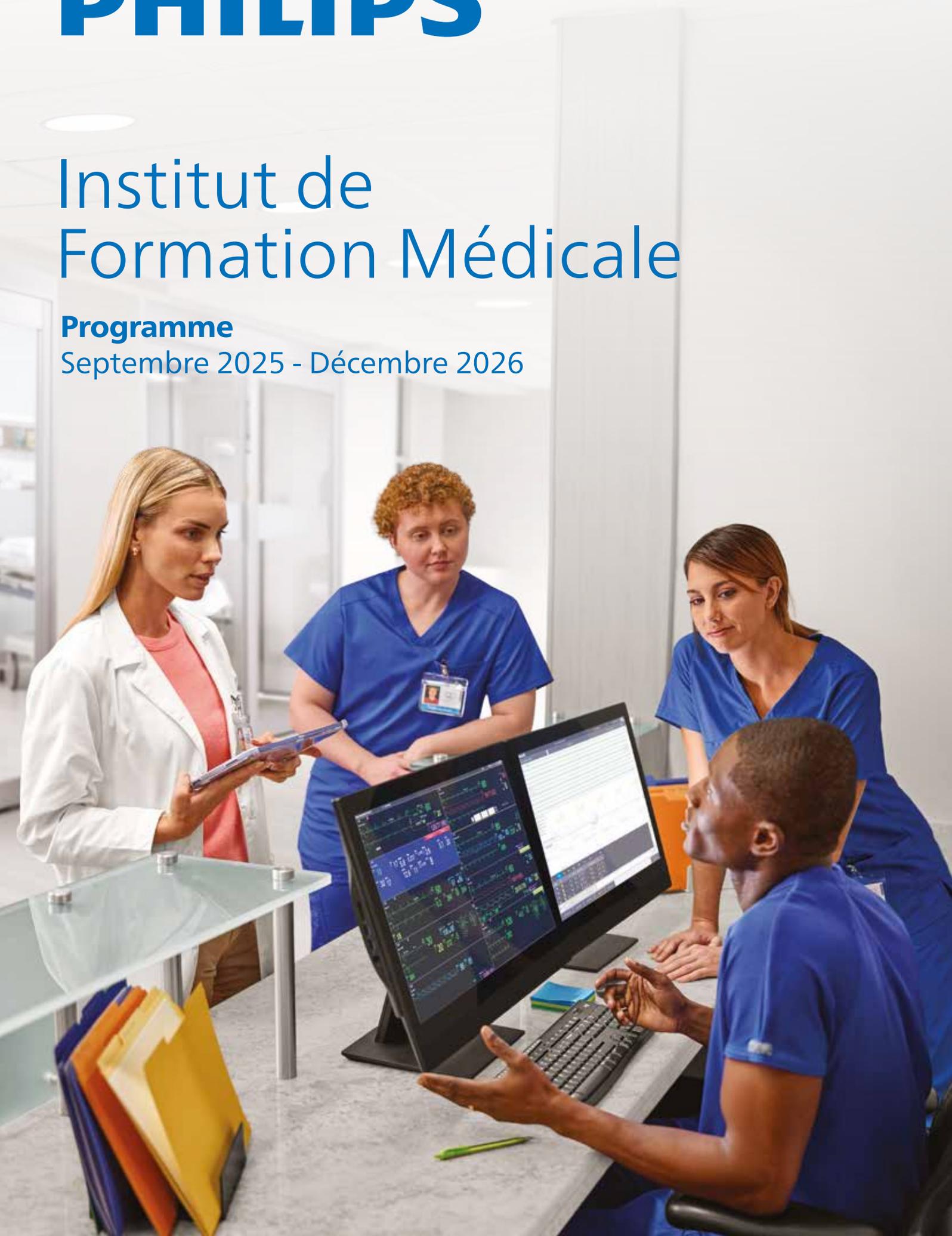


PHILIPS

Institut de Formation Médicale

Programme

Septembre 2025 - Décembre 2026



PHILIPS



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

Nous vous invitons à visiter notre site et à nous contacter pour toute demande de renseignement :

Service formation :
Tél : 01 47 28 11 35
Email : ifm.education@philips.com
Site : www.philips.fr/IFM

Numéro de déclaration d'activité :
11 92 13565 92

Vous pouvez également suivre l'actualité de l'IFM sur linkedin « le club IFM ».

Masterclass

Tout public

Développer les compétences de vos équipes



Maintenance des équipements Philips

Maintenir votre parc de matériel Philips



Applications sur les équipements Philips

Découvrir les fonctionnalités de base et avancées de vos systèmes



Formations cliniques

Échanger et vous former sur les solutions clinique entre pairs



Formations E-learning

Se former en quelques clics



Se former, une efficacité prouvée

Notre Institut de Formation propose des **offres de formation** diversifiées, élaborées pour garantir une acquisition optimale des **compétences** et répondre aux besoins spécifiques de chaque participant.

Nos **programmes de formation** sont soigneusement conçus pour être à la fois pertinents et adaptés, avec un focus particulier sur la qualité et l'efficacité des contenus.

Grâce à l'expertise de nos **formateurs** qualifiés et expérimentés, nous veillons à ce que chaque formation contribue à améliorer et à approfondir les connaissances de vos équipes. Que ce soit en présentiel dans nos locaux ou directement sur site, nous offrons des solutions pour accompagner au mieux vos équipes dans leur développement professionnel.

Votre Institut de Formation Philips.

Sommaire

Masterclass.....	p.05
Maintenance des équipements Philips	p.17
Applications sur les équipements Philips	p.29
Formations cliniques.....	p.47
Formations E-learning	p.53
Renseignements pratiques	p.58
Quelques questions à propos de nos formations	p.60
Conditions générales de vente.....	p.62

400

Stagiaires/an

Certifié

Datadock & Qualiopi

15

Formateurs

85%

De satisfaction*



**Données issues des questionnaires d'évaluation remis par 150 stagiaires de janvier à décembre 2024.*

Masterclass

(Tout public)



Développer les **compétences** de vos équipes

BIO INFORMATIQUE	Initiation aux réseaux informatiques hospitaliers	06
CYBER SÉCURITÉ	Les bases essentielles de la Cyber Sécurité	07
BIO 2000	Formation biomédicale	08
BIO 101	Clefs pour le biomédical, physiologie du coeur et l'électrocardiogramme	11
BIO 201	Clefs pour les monitorages de surveillance, physiologie du système respiratoire	12
NORMES BIO	Clefs pour la transformation du métier de Technicien Biomédical	13
DEV FDF	Formation de formateur pour le Technicien Biomédical ou les soignants	13
ECHO 2000	Formation à l'échographie	14

Renseignements pratiques	58
Quelques questions à propos de nos formations.....	60
Conditions générales de vente	62

BIO INFORMATIQUE

Initiation aux réseaux informatiques hospitaliers



OBJECTIFS

Permettre aux techniciens biomédicaux d'avoir une introduction sur les réseaux :

- Connaître les bases des réseaux.
- Comprendre les caractéristiques des réseaux.
- Apprendre l'adressage et le dépannage.
- Pratiquer les concepts théoriques.



PROGRAMME

Jour 1

- L'évolution du service biomédical et des besoins informatiques.
- Introduction aux réseaux : histoire, terminologie, modèles OSI-TCP/IP standards, topologies.
- Support de transmission du signal.
- Périphériques réseau : concentrateurs, commutateurs et routeurs.
- Caractéristiques des réseaux sans-fil : protocoles, matériels, configuration du réseau et spécificités.
- **Travaux pratiques : Simulation d'interconnexions des réseaux locaux filaires et sans-fils.**

Jour 2

- Adressage IPv4, masque de sous-réseau, NAT, DHCP, DNS, VLAN. Présentation IPv6.
- Dépannage avec TCP / IP. Utilitaires : ipconfig, ping, tracert, arp, netstat, nslookup, etc.
- **Travaux pratiques : systèmes de numération, adressage IPv4, dépannage, analyse de trames.**



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : > 2025 : du 16 au 17 septembre
> 2026 : du 19 au 20 mai
du 15 au 16 septembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 8



Prix par personne

- > Non Résidentiel : **2 344,00 € TTC**
- > Résidentiel : **2 624,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

LA CYBER SÉCURITÉ

Les bases essentielles de la **Cyber Sécurité**



OBJECTIFS

- Sensibiliser et informer les équipes opérationnelles sur la sécurité informatique.
- Comprendre les notions fondamentales afin d'élaborer une stratégie efficace de sécurité de l'information.
- Anticiper de manière proactive les risques liés à la sécurité.
- Gérer efficacement les incidents de sécurité.
- Veiller au respect de la législation en vigueur.



PROGRAMME

Jour1

Introduction à la Cyber Sécurité

- Définition et importance de la Cyber Sécurité.
- Menaces actuelles et émergentes.
- Normes, standards et organismes.

Les impératifs de la Cyber Sécurité

- Les critères partagés pour l'évaluation de la sécurité.
- Identifier, évaluer et gérer les risques potentiels.

Stratégies de sécurité

- Organisation de gouvernance afin de garantir une gestion efficace de la sécurité.
- Outils.
- Bonnes pratiques de la sécurité.



PUBLIC

Public : Direction Générale petits et moyens établissements de santé, Responsable informatique, Ingénieurs biomédicaux, Collaborateurs en charge du Système d'Information

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : > 2025 : le 18 septembre
> 2026 : le 21 mai
le 17 septembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 8



Prix par personne

- > Non Résidentiel : **1 213,00 € TTC**
- > Résidentiel : **1 373,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

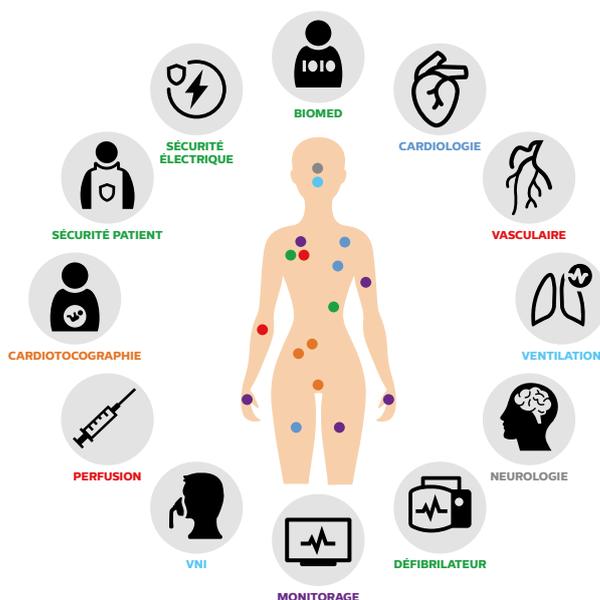
BIO 2000

Formation biomédicale

OBJECTIFS

Donner au technicien biomédical les notions de base lui permettant de comprendre la spécificité de la profession et de son évolution dans le futur. Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des phénomènes mesurés et des appareils dans le domaine de l'électrocardiographie, la défibrillation et la surveillance des patients, la cardiocardiographie, la ventilation, la perfusion, la fonctionnalité de chaque capteur de mesure est expliquée.

Comprendre les exigences pour réaliser une maintenance préventive ou curative. Connaître les normes IEC 60601-1 et 62353 sur les Dispositifs Médicaux pour réduire les risques pour le patient et les utilisateurs. Savoir créer un protocole de maintenance : inspections, sécurités électriques, performances.



PROGRAMME

Ce stage couvre les programmes des stages BIO 101, BIO 201 et BIO 301.

Jour 1

- Les principales fonctions du service biomédical.
- Anatomie du cœur ; activité mécanique.
- Quelques pathologies du cœur.

Jour 2

- Activité électrique du cœur.
- Comprendre l'électrocardiogramme normal.
- Les principales pathologies détectables sur l'ECG : troubles de conduction, arythmies, ischémie.
- Principe de la stimulation et des stimulateurs.
- Analyse de tracés ECG normaux et pathologiques.

Atelier 1 : Analyse d'électrocardiogramme.

- Les dérivation D1, D2, D3, AVR, AVL, AVF, C1, C2, C3, C4, C5, C6.

PUBLIC

Jour 3

Atelier 2 : La pose des 12 dérivation sur un participant.

- Techniques de mesure, électrodes de diagnostic, parasitages.
- Comprendre la partie flottante d'un ECG.
- Rôle des filtres d'un ECG, importance de la configuration.

Atelier 3 : Réglages des filtres.

- Stimulation cardiaque.
- Examens complémentaires (ECG ambulatoire, ECG d'effort, potentiels tardifs...).
- Le défibrillateur et la défibrillation.
- Ondes monophasique et biphasique.
- Fibrillation ventriculaire, auriculaire, synchronisation (cardio-version).

Atelier 4 : Défibrillateur.

BIO 2000

Formation biomédicale



PROGRAMME

Jour 4

- Qualité.
- L'évolution de la sécurité des dispositifs médicaux (DM).
- Risques électriques et effets physiologiques.

Atelier 5 : Identifier les risques pour le patient.

- Les directives 93/42... et le règlement Européen EU 2017/745.
- Introduction Norme IEC 60601-1 : partie flottante, types B/BF/CF, mesurages et les valeurs admissibles.

Atelier 6 : Norme IEC 60601-1.

- Le marquage CE, classifications I, IIa, IIb, III.

Jour 5

- Qualité.
- Les organismes notifiés.
- Le certificat de conformité.
- La matériovigilance et le rôle de l'ANSM.
- Les recommandations de l'HAS et la certification.
- Initiation à l'échographie et visualisation de certains organes.

Atelier 7 : le cœur et visualisation des valves.

Atelier 8 : la carotide et la jugulaire.

Atelier 9 : l'aorte abdominale et la veine cave inférieure.

Atelier 10 : La thyroïde.

Jour 6

- Les moniteurs : principes généraux.
- Surveillance cardiaque, les alarmes.
- La sensibilisation aux alarmes.
- La sensibilisation à la cybersécurité.

Atelier 11 : surveillance de l'ECG.

- Surveillance respiration.

Atelier 12 : La respiration.

- Surveillance pouls et SPO2.

Atelier 13 : La SPO2.

- Surveillance Pression Non Invasive.

Atelier 14 : PNI.

Jour 7

- La surveillance hémodynamique, pression sanglante (invasive).
- Les cathéters.
- Les pressions PA, PAP, PAPO, OD.
- Les pressions intracrâniennes.
- Le calcul du débit cardiaque en monitoring.
- La capnographie.
- La mesure CO2 : méthodes ; Mainstream et Sidestream.

Atelier 15 : capteur CO2.

- Autres paramètres : SVO2, EEG et indice BIS.
- NMT (Neuromusculaire).

Jour 8

- La surveillance néonatale tcpO2/CO2.
- Introduction à la perfusion : ligne de perfusion, causes d'extravasation.
- La ventilation.
- Anatomie et physiologie du système respiratoire.
- Introduction à la Ventilation Non Invasive et Invasive.

- Introduction aux courbes : pression, débit, volume.

Atelier 16 : Ventilation.

- Le Cardiotocographe.
- Physiologie de l'utérus et du fœtus.
- Comprendre les tracés CTG.

Atelier 17 : Tracés CTG.

Jour 9

- Introduction aux ultrasons (CTG), le piézoélectrique.
- Capteurs ultrason BPM (battement par minute).
- Capteur Toco.
- Électrode ECG direct, Pression Intra-utérine.

Atelier 18 : Cardiotocographe.

- Qualité.
- Norme IEC 62353 (les tests de sécurité électrique): mise en service, essai, récurrent, réparation, périodicité.

Atelier 19 : Norme.

- L'environnement patient norme IEC 60606-1.
- Les réglementations françaises sur la maintenance préventive.
- La Norme RSQM – GMAO.

Jour 10 :

- Créer un protocole de maintenance sur un DM : Inspections, sécurités électriques, performances.

Atelier 20 : Contrôle Qualité.

- Tests sur : continuité à la terre, courants de fuites de la norme IEC 62353.
- Le manuel technique et les recommandations du fabricant.

Atelier 21 : Recommandations des fabricants sur la maintenance préventive dans les manuels techniques.

- La gestion des risques et l'analyse de la criticité.
- La transformation du service biomédical et la collaboration avec les soignants.
- Problèmes liés à l'électricité statique.



PUBLIC

Public : Agents techniques, Électriciens, Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 10 jours • 66 heures (2 fois 5 jours espacés d'une semaine)

- 1^{er} jour : 10h00 - 17h15
- 2,3,4^{ème} jour : 9h00 - 17h15
- 5^{ème} jour : 9h00 - 16h00

Dates : ➢ 2025 : du 8 au 12 septembre et du 22 au 26 septembre
du 1^{er} au 5 décembre et du 15 au 19 décembre
➢ 2026 : du 9 au 13 mars et du 23 au 27 mars
du 7 au 11 septembre et du 21 au 25 septembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

- Non Résidentiel : **8 910,00 € TTC**
- Résidentiel : **10 310,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.



BIO 101

Clefs pour le biomédical, physiologie du cœur et l'électrocardiogramme



OBJECTIFS

Analyser le rôle du service biomédical dans les établissements de soins. Comprendre l'électrocardiogramme, les électrocardiographes, la défibrillation et les défibrillateurs et les techniques associées afin de pouvoir dialoguer efficacement avec les utilisateurs et résoudre les principaux problèmes applicatifs rencontrés.



PROGRAMME

Jour 1

- Les principales fonctions du service biomédical.
- Anatomie du cœur ; activité mécanique.
- Quelques pathologies du cœur.

Jour 2

- Activité électrique du cœur.
- Comprendre l'électrocardiogramme normal.
- Les principales pathologies détectables sur l'ECG : troubles de conduction, arythmies, ischémie.
- Principe de la stimulation et des stimulateurs.
- Analyse de tracés ECG normaux et pathologiques.

Atelier 1 : Analyse d'électrocardiogramme.

- Les dérivations D1, D2, D3, AVR, AVL, AVF, C1, C2, C3, C4, C5, C6.

Jour 3

Atelier 2 : La pose des 12 dérivations sur un participant.

- Techniques de mesure, électrodes de diagnostic, parasitages.
- Comprendre la partie flottante d'un ECG.
- Rôle des filtres d'un ECG, importance de la configuration.

Atelier 3 : Réglages des filtres.

- Stimulation cardiaque.
- Examens complémentaires (ECG ambulatoire, ECG d'effort, potentiels tardifs...).
- Le défibrillateur et la défibrillation.
- Ondes monophasique et biphasique.
- Fibrillation ventriculaire, auriculaire, synchronisation (cardio-version).

Atelier 4 : Défibrillateur.



PUBLIC

Public : Agents techniques, Électriciens, Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 3 jours • 20 heures

- 1^{er} jour : 10h00 - 17h00
- 2 et 3^{ème} jour : 9h00 - 17h00

Dates : ➢ 2025 : du 8 au 10 septembre
 ➢ 2026 : du 9 au 11 mars
 du 7 au 9 septembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

- Non Résidentiel : **3 477,00 € TTC**
- Résidentiel : **3 987,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

BIO 201

Clefs pour les monitorages de surveillance, physiologie du système respiratoire



OBJECTIFS

Comprendre les moniteurs de surveillance, les principaux paramètres physiologiques surveillés (principes de mesure, limitations), physiologie du système respiratoire afin de pouvoir dialoguer efficacement avec les utilisateurs et résoudre les principaux problèmes applicatifs rencontrés.



PROGRAMME

Jour 1

- Les moniteurs : principes généraux.
- Surveillance cardiaque, les alarmes.

Atelier 1 : surveillance de l'ECG.

- Surveillance respiration.

Atelier 2 : La respiration.

- Surveillance pouls et SPO2.

Atelier 3 : La SPO2.

- Surveillance Pression Non Invasive.

Atelier 4 : PNI.

Jour 2

- La surveillance hémodynamique, pression sanglante (invasive).
- Les cathéters.
- Les pressions PA, PAP, PAPO, OD.
- Les pressions intracrâniennes.
- Le calcul du débit cardiaque en monitoring.
- La capnographie.
- La mesure CO2 : méthodes ; Mainstream et Sidestream.

Atelier 5 : capteur CO2.

- Autres paramètres : SVO2, EEG et indice BIS.
- NMT (Neuromusculaire).

Jour 3

- La surveillance néonatale tcpO2/CO2.
- Introduction à la perfusion : ligne de perfusion, causes d'extravasation.
- La ventilation.
- Anatomie et physiologie du système respiratoire.
- Introduction à la Ventilation Non Invasive et Invasive.
- Introduction aux courbes : pression, débit, volume.

Atelier 6 : Ventilation.



PUBLIC

Public : Agents techniques, Électriciens, Techniciens biomédicaux

Niveau requis : BIO 101

Durée : 3 jours • 20 heures

➤ 1^{er} jour : 10h00 - 17h00

➤ 2 et 3^{ème} jour : 9h00 - 17h00

Dates : ➤ 2025 : du 22 au 24 septembre

➤ 2026 : du 23 au 25 mars

du 21 au 23 septembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

➤ Non Résidentiel : **3 477,00 € TTC**

➤ Résidentiel : **3 987,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

NORMES BIO

Clefs pour la transformation du métier de **Technicien Biomédical**



OBJECTIFS

Réaliser les changements pour être conforme aux réglementations et certaines normes. Savoir utiliser le concept d'approche par les risques.



PROGRAMME

Jour 1

- L'évolution de la sécurité des dispositifs médicaux (DM).
- Risques électriques et effets physiologiques.

Atelier 1 : Identifier les risques pour le patient.

- Les directives 93/42... et le règlement Européen EU 2017/745.
- Introduction Norme IEC 60601-1 : partie flottante, types B/BF/CF, mesurages et les valeurs admissibles.

Atelier 2 : Norme IEC 60601-1.

- Le marquage CE, classification I, IIa, IIb, III, les organismes notifiés, le certificat de conformité.
- La matériovigilance et le rôle de l'ANSM.
- Les recommandations de l'HAS et la certification.
- Norme IEC 62353 (les tests de sécurité électrique): mise en service, essai, récurrent, réparation, périodicité.

Atelier 3 : Norme IEC 62353.

Jour 2

- L'environnement patient norme IEC 60601-1.
- Les réglementations françaises sur la maintenance préventive.
- RSQM – GMAO.
- Créer un protocole de maintenance sur un DM : Inspections, sécurités électriques, performances.

Atelier 4 : Contrôle Qualité.

- Tests sur : continuité à la terre, courants de fuites de la norme IEC 62353.

Le manuel technique et les recommandations du fabricant.

Atelier 5 : Recommandations des fabricants sur la maintenance préventive dans les manuels techniques.

- La gestion des risques et l'analyse de la criticité.
- La transformation du service biomédical et la collaboration avec les soignants.

Matériels : électrocardiogramme, défibrillateur, monitoring de surveillance, cardiocotographe, simulateur de performance, analyseur de sécurité électrique.



PUBLIC

Public : Agents techniques, Électriciens, Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► 2026 : du 1^{er} au 2 juin

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 8



Prix par personne

- Non Résidentiel : **2 344,00 € TTC**
- Résidentiel : **2 624,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

DEV FDF

Formation de formateur pour le **Technicien Biomédical** ou les **soignants**



OBJECTIFS

Initiation à mener les étapes d'une formation: conception, préparation, animation, évaluation. Cette formation permettra de donner les bases pour commencer à animer des formations aux soignants. Ce cours est ouvert à ceux qui doivent transmettre une information sur un dispositif médical (utilisation, clinique, technique). Il permet au formateur d'avoir confiance en soi et conforter ses capacités pour éviter un stress devant les soignants.



PROGRAMME

Jour 1

- Un adulte dans un processus de formation.
- Concevoir une formation.
- Réaliser le programme de formation.

Atelier 1 : Discussions sur votre projet*

- Travail de préparation.
- Concevoir une diapositive.

Atelier 2 : Conseil sur vos projets en cours.

Jour 2

- Les outils pédagogiques.
- Animer une formation.
- Analyser les interactions d'un groupe.
- Les attitudes verbales, gestuelles.

Atelier 3 : Entraînement, jeux de rôle formateur / participants)**

* Discussions sur votre projet en cours ou futur (les participants peuvent apporter leurs documents Power Point ou autres).

** Si le stagiaire le souhaite, elle/il peut s'entraîner devant le groupe sans obligation.



PUBLIC

Public : Toute personne amenée à animer ou intervenir dans une formation à titre occasionnel

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 12



Prix par personne

► Nous consulter

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

ECHO 2000

Formation à l'échographie



OBJECTIFS

Comprendre les principes de l'échographie et des échographes sous leurs aspects techniques et applicatives. Comprendre les terminologies utilisées par les fabricants et les médecins. Acquérir une meilleure assurance pour intervenir sur les échographes ou dans un processus d'achat. Comment obtenir une bonne image, un bon réglage.



Le système Philips EPIQ est un dispositif médical de classe IIa, fabriqué par Philips et dont l'évaluation de la conformité a été réalisée par l'organisme notifié BSI CE2797. Il est destiné au diagnostic médical par imagerie ultrasonore. Les actes diagnostiques sont pris en charge par les organismes d'assurance maladie dans certaines situations. Lisez attentivement la notice d'utilisation. 06-2021

ECHO 2000

Formation à l'échographie



PROGRAMME

Jour 1

A) Théorie

- Place et intérêt de l'échographie.
- Physique des ultrasons.
- Effet piezo-électrique.
- Les modes d'exploration : 2D, TM, 3D.
- Différentes catégories d'échographes ; sondes et formats.
- Principe de la construction d'une image.
- Schéma synoptique général d'un échographe.

Atelier 1 : Premières manipulations sur un échographe ; familiarisation avec les réglages de base.

- Évaluation de la « qualité image ».

Atelier 2 : le fantôme.

Jour 2

- Le Doppler.
- Le mode Doppler pulsé.
- Le mode Doppler continu.
- Analyse du flux : Doppler pulsé, continu.

Ateliers 3 : Doppler et continu.

- Le Doppler couleur.
- Analyse du flux : Doppler couleur.

Ateliers 4 : Doppler couleur.

Jour 3

B) Applications

Cardiologie :

- Notions d'anatomie et initiation aux techniques d'examen en 2D et TM.

Atelier 5 (manipulations).

- Initiation aux techniques Doppler pulsé, continu et couleur.
- Atelier 6 (manipulations) : coupe grand axe et apicale du cœur (*).

Vasculaire :

- Notions d'anatomie et initiation aux techniques d'examen en 2D, Doppler pulsé, continu et couleurs.

Atelier 7 (manipulations) : carotide (*).

- Terminologie et artéfacts.

Thyroïde :

- Notions d'anatomie et initiation aux techniques d'examen en 2D, Doppler pulsé, continu et couleur.

Atelier 8 (manipulations) : Thyroïde (*).

- Terminologie et artéfacts.

Jour 4

Abdomen :

- Notions d'anatomie et initiation aux techniques d'examen en 2D, Doppler pulsé, continu et couleurs.

Atelier 9 (manipulations) : foie, reins, aorte abdominale et veine cave inférieure (*).

Obstétrique :

- Notions d'anatomie et protocole d'examen en 2D et 3D.
- Apport de l'échographie en 3D et 4D.

Parties molles, muscles, tendons, sein :

- Lecture (notions).

Atelier 10 (manipulations) : tendons (*).

Gynécologie et pédiatrie :

- Notions d'anatomie.
- Lecture et analyse de cas.

Nouveautés en échographie.

(* Les ateliers sont réalisés sur les participants, sans obligation.



PUBLIC

Public : Techniciens et Ingénieurs Biomédicaux

Niveau requis : Pas de niveau particulier.

Durée : 4 jours • 27 heures

- 1^{er} jour : 10h00 - 17h00
- 2,3,4^{ème} jour : 9h00 - 17h00

Dates : ➢ 2025 : du 7 au 10 octobre

- 2026 : du 6 au 9 octobre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 8



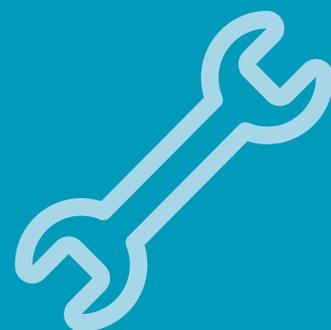
Prix par personne

- Non Résidentiel : **4 636,00 € TTC**
- Résidentiel : **5 196,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.



Maintenance des équipements Philips



Maintenir votre parc de matériel Philips

MONITORAGE

REP 103	Maintenance des défibrillateurs Efficia	18
REP 106	Maintenance des électrocardiographes	18
REP 301	Maintenance des moniteurs fœtaux et principe de la cardiotocographie	19
REP 207	Maintenance des moniteurs de la gamme Suresigns	20
REP 208	Maintenance des moniteurs et postes centraux Efficia	20
REP 251	Maintenance des moniteurs Intellivue	21
REP 252	Réactualisation des connaissances sur les moniteurs IntelliVue	21
REP 451	Maintenance des postes centraux IntelliVue PIC iX Rev 4	22
REP 416	Maintenance des télémétries et moniteurs IntelliVue sans-fil	23
REP 351	Maintenance des systèmes Intellispace Périnatal	23
REP 701	Maintenance des ventilateurs V60	25

ÉCHOGRAPHIE

REP 615	Maintenance des échographes EPIQ et Affiniti	25
---------	--	----

RADIOLOGIE

REP 712	Maintenance Radiologie numérique os-poumons	26
REP 716	Maintenance Radiologie chirurgicale amplificateurs de bloc	26

Renseignements pratiques	58
Quelques questions à propos de nos formations.....	60
Conditions générales de vente	62



REP 103

Maintenance des défibrillateurs Efficia



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation des appareils et connaître leur structure interne afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau.



PROGRAMME

Jour 1

- Rappels succincts sur la défibrillation, l'onde biphasique et la DSA.
- Caractéristique de l'appareil.
- Utilisation de l'appareil.
- Étude de la structure interne pour dépannage au sous-ensemble.
- Exploitation des manuels techniques, des programmes de test, des messages d'erreur.
- Manipulations, configuration.
- Maintenance préventive, contrôle des performances et de la sécurité électrique.
- Démontage, remontage.

Appareils concernés : Efficia DFM100 (866199).



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : BIO 2000 ou BIO 101 + BIO 201

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : > 2025 : 7 octobre

> 2026 : le 1^{er} octobre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 6



Prix par personne

- > Non Résidentiel : **1 360,00 € TTC**
- > Résidentiel : **1 500,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

REP 106

Maintenance des électrocardiographes



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation des appareils et connaître leur structure interne afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau.



PROGRAMME

Jour 1

- Caractéristiques des différents modèles.
- Utilisation des appareils.
- Étude de la structure interne pour dépannage au sous-ensemble.
- Exploitation des manuels techniques, des programmes de test, des messages d'erreur.
- Manipulations, configuration.
- Maintenance préventive, contrôle des performances et de la sécurité électrique.
- Démontage, remontage.

Appareils concernés : TC20 (860332), TC30 (860306), TC50 (860310), TC70 (860315), TC35 (à partir de 2026).



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : BIO 2000 ou BIO 101 + BIO 201

Durée : 1 jour • 6 heures | 9h00 - 16h00

Dates : > 2025 : le 13 novembre

> 2026 : le 1^{er} décembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 8



Prix par personne

- > Non Résidentiel : **1 360,00 € TTC**
- > Résidentiel : **1 500,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

REP 301

Maintenance des moniteurs fœtaux et principe de la cardiocotographie



OBJECTIFS

Comprendre les principes généraux des moniteurs fœtaux leurs principes de mesure et leurs utilisations. Maîtriser l'utilisation, la maintenance préventive et les tests de sécurité électrique, l'organisation interne des appareils afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'assurer la maintenance de 3^{ème} niveau.



PROGRAMME

Jour 1

- Fécondation, développement de l'embryon et du fœtus.
- Physiologie du fœtus et de l'utérus.
- L'accouchement et la naissance.
- La détresse fœtale.
- But et principe de la cardiocotographie.
- Notions sur la classification des tracés.
- Analyse de tracés.
- Capteurs : ultrason, toco, intra-utérine.
- Présentation des appareils et des caractéristiques.

Atelier 1 : les premières manipulations avec le CTG.

Jour 2

Atelier 2 : Teste de performance avant le démontage.

- Étude de leur structure interne pour dépannage au sous-ensemble.

Atelier 3 : Démontage et remontage des appareils.

- Les points sensibles lors du démontage ou de l'utilisation.
- Les protocoles de maintenance préventive.
- Les tests de sécurité électrique.
- IntelliVue support tool mark2 (remise de la licence).

Atelier 4 : Exploitations des manuels techniques.

Appareils concernés : M2702A (FM 20), M2703A (FM 30), M2704A (FM 40), M2705A (FM 50) Avalon CL (capteurs sans-fil)



PUBLIC

Public : Agents techniques, Électriciens, Techniciens biomédicaux

Niveau requis : BIO 2000 ou BIO 201 + BIO 301

Durée : 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : > 2026 : du 27 au 28 mai

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

- > Non Résidentiel : **2 586,00 € TTC**
- > Résidentiel : **2 866,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) et l'outil logiciel de maintenance (IntelliVue Support Tool mark2) seront remis au participant à l'occasion du stage ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant à l'occasion du stage.



REP 207

Maintenance des moniteurs de la gamme Suresigns



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation des moniteurs et connaître leur structure interne afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau.



PROGRAMME

Jour 1

- Présentation des différents modèles.
- Caractéristiques techniques.
- Utilisation des appareils de configuration.

Atelier Utilisation des appareils et configuration.

- Étude de la structure interne pour dépannage au sous-ensemble.

Atelier Démontage/Remontage.

- Exploitation des manuels techniques et des programmes de test.

Atelier Maintenance préventive, vérifications des performances.

Appareils concernés :

- Moniteurs Suresigns : VS4, VS2, VS30 et VSI.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Connaissances sur les principaux paramètres surveillés et sur la sécurité des dispositifs médicaux (Ex : formation BIO 2000).

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► 2025 : le 17 décembre
► 2026 : le 15 décembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 6



Prix par personne

- Non Résidentiel : **1 360,00 € TTC**
- Résidentiel : **1 500,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

ATTENTION : Les tests de sécurité électrique sont traités dans la formation Normes Bio.

REP 208

Maintenance des moniteurs et postes centraux Efficia



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation des moniteurs et connaître leur structure interne afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau.



PROGRAMME

Jour 1

- Présentation des différents modèles.
- Caractéristiques techniques.
Atelier : Utilisation des appareils et configuration.
- Étude de la structure interne pour dépannage au sous-ensemble.
Atelier : Démontage / Remontage.
- Exploitation des manuels techniques et des programmes de test.

Atelier : Maintenance préventive, vérifications des performances.

Appareils concernés :

- Moniteurs Efficia CM100, CM120 et CM150.
- Centrale de surveillance Efficia CMS200.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Connaissances sur les principaux paramètres surveillés et sur la sécurité des dispositifs médicaux (Ex : formation BIO 2000).

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► 2025 : 16 décembre
(Dernière session en 2025. Ce programme ne sera pas reconduit)

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 6



Prix par personne

- Non Résidentiel : **1 360,00 € TTC**
- Résidentiel : **1 500,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

ATTENTION : les tests de sécurité électrique sont traités dans la formation Normes Bio.

REP 251

Maintenance des moniteurs IntelliVue



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation des appareils, leur évolutivité, et connaître leur structure interne afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de 2^{ème} niveau.



PROGRAMME

Jour 1 - PM :

- La gamme IntelliVue.

Atelier Utilisation.

- Monitoring de l'ECC.

Jour 2 :

- Fonctionnement des alarmes.
- Configuration.

Atelier Alarmes, configuration.

- Structure interne.

Atelier Démontage / Remontage.

- Maintenance préventive.

Atelier Maintenance.

Jour 3 :

- Suite maintenance préventive.
- Tests de sécurité électrique.
- Tests de performance.

Atelier Maintenance.

- Support Tool Mark 2.

Atelier Support Tool Mark.

- Diagnostics et réparation.

Appareils concernés.

- M8105A (MP 5), M3002A (X2) et X3.
- MX100 MX400, MX450, MX500, MX550.
- MX600, MX700, MX750, MX800, MX850 sans IPC.

Ce stage permet d'obtenir la fourniture gratuite de l'outil de maintenance (logiciel à installer par le participant sur un ordinateur de son établissement) sous réserve d'acceptation des conditions d'utilisation. Il débouche alors sur la maintenance de 3^{ème} niveau.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Connaissances sur les principaux paramètres surveillés et sur la sécurité des dispositifs médicaux (Ex : formation BIO 2000)

Durée : 2,5 jours • 17 heures

- 1^{er} jour : 13h30 - 17h00
- 2, 3^{ème} jour : 9h00 - 17h00

Dates : ➤ 2025 : du 14 au 16 octobre | du 4 au 6 novembre
➤ 2026 : du 3 au 5 février | du 1^{er} au 3 avril | du 15 au 17 juin
du 13 au 15 octobre | du 3 au 5 novembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

- Non Résidentiel : **3 055,00 € TTC**
- Résidentiel : **3 335,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) et la mise à disposition de l'outil de maintenance (IntelliVue Support Tool mark2) qui donne accès à la maintenance de 2^{ème} niveau ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

REP 252

Réactualisation des connaissances sur les moniteurs IntelliVue



OBJECTIFS

Mettre à niveau ses connaissances sur la gamme des moniteurs IntelliVue afin de renforcer ses acquis.



PROGRAMME

Jour 1 :

- Présentation de la nouvelle gamme de moniteurs MX et des nouveautés.

Atelier Démontage / Remontage.

- Le Support Tool Mark 2.

Atelier Support Tool Mark 2.

- Maintenance / Diagnostic.
- Nouveaux modules.

Appareils concernés :

- MX100, MX400, MX450, MX500, MX550.
- MX600, MX700, MX750, MX800, MX850 sans IPC.
- M3002A (X2) et X3.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : REP 251 impératif

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ➤ 2025 : 17 octobre
➤ 2026 : 6 novembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Consultant Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

- Non Résidentiel : **1 360,00 € TTC**
- Résidentiel : **1 500,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) et la mise à disposition de l'outil de maintenance (IntelliVue Support Tool mark2) qui donne accès à la maintenance de 3^{ème} niveau ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.



REP 451

Maintenance des postes centraux IntelliVue PIC iX Rev 4



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation des appareils, leur évolutivité, et connaître leur structure interne afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau en ce qui concerne le logiciel.



PROGRAMME

Jour 1

Connaissances du réseau clinique IntelliVue :

- Présentation des équipements du réseau clinique.
- Architecture du réseau.
- Connaissances informatiques appliquées au réseau clinique.

Jour 2

Connaissances applicatives des postes centraux (surveillance, serveur) :

- Présentation générale et utilisation.
- Gestion des données des patients.
- Configuration utilisateur.
- Possibilités d'évolution (intranet, internet).

Jour 3

Connaissances techniques des postes centraux :

- Chargement et installation du logiciel.
- Configuration.
- Outils de diagnostic.

Jour 4

- Exploitation des outils de maintenance et des messages d'erreur pour dépannage.

Appareils concernés : centrales de surveillance et serveurs PIC iX en révision 4. Présentation des outils multimédia livrés avec les appareils. Des ateliers pratiques sont prévus sur les différents sujets traités.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : REP 251

Durée : 4 jours • 28 heures

- 1^{er} jour : 10h00 - 17h00
- 2, 3, 4^{ème} jour : 9h00 - 17h00

Dates : ➢ 2025 en REV C : du 18 au 21 novembre
du 24 au 27 novembre
➢ 2026 en REV 4 : du 22 au 25 juin
du 17 au 20 novembre
du 23 au 26 novembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

- Non Résidentiel : **4 636,00 € TTC**
- Résidentiel : **5 196,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

REP 416

Maintenance des télémétries et moniteurs IntelliVue sans-fil



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation et la configuration des appareils ; connaître leur structure interne afin de pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau.



PROGRAMME

Jour 1

- Présentation générale.
- Architecture du système (points d'accès, contrôleur de points d'accès).
- Utilisation des appareils.
- Configuration de base.
- Exploitation des manuels techniques.
- Maintenance.
- Manipulations.

Matériels concernés :

- Émetteurs de télémétries MX40 et moniteurs Intellivue sans-fil.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : REP 451

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► 2025 : le 28 novembre

► 2026 : le 27 novembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 10



Prix par personne

- Non Résidentiel : **1 360,00 € TTC**
- Résidentiel : **1 500,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

REP 351

Maintenance des systèmes IntelliSpace Perinatal



OBJECTIFS

Connaître la structure du système ISP et les diverses fonctionnalités. Pouvoir établir un diagnostic en cas de panne et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau conformément aux instructions contenues dans le manuel technique (en langue anglaise).



PROGRAMME

Jour 1

- Présentation générale du système ISP.
- Vue globale du système ISP au sein de l'hôpital (intégration) et ses options, interfaces...
- Configuration générale, configuration utilisateur du logiciel ISP.
- Interconnexion série ou réseau des moniteurs fœtaux.
- Dépannage avec utilisation de l'outil SPY (logiciel et matériel).
- Utilisation de la console « IntelliSpace Perinatal System Console ».
- Plan de sauvegarde et PRA.
- Récupération des données et PRA.
- Stockage sur un partage réseau (NBS).
- Approche du fonctionnement des serveurs de licence RDS CAL et gestion des sessions.
- Configuration des clients RDS.
- Différenciation entre Small et Large Architecture.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Connaissance de Windows 10, Windows Server 2019/2022, ainsi que des réseaux informatiques. Connaître le langage informatique et les moniteurs fœtaux Philips Avalon.

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

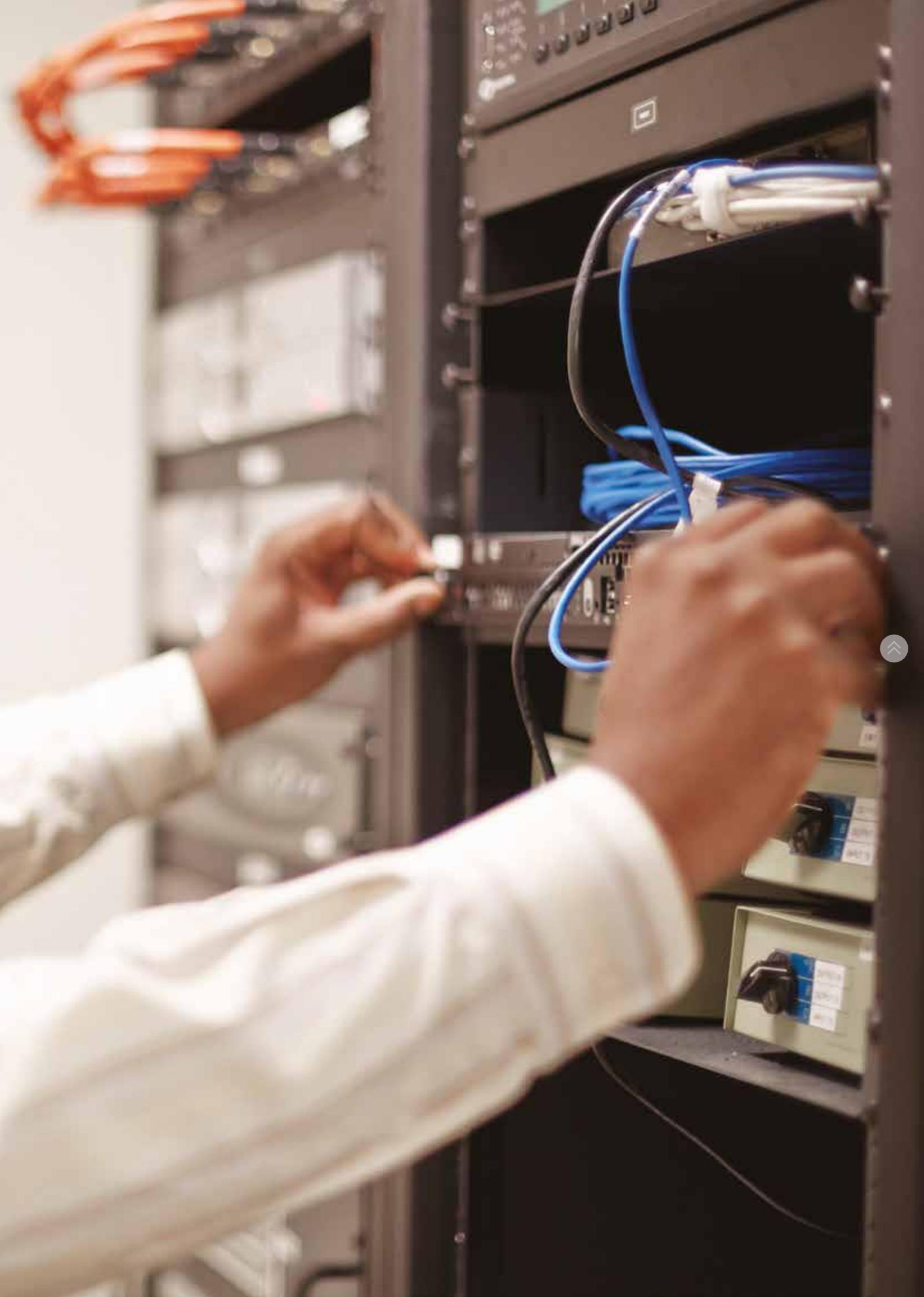
Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 5



► **Prix : nous consulter**

REMARQUE : un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.



REP 701

Maintenance des ventilateurs V60



OBJECTIFS

Maîtriser l'installation, l'entretien courant, la réparation, la calibration et les contrôles.



PROGRAMME

Jour 1

- Présentation de l'appareil : positionnement hospitalier et révision du principe de fonctionnement.
- Description des éléments extérieurs.
- Réglages et mise en route de l'appareil.
- Signification des alarmes.
- Remplacement des filtres d'entretien courant.
- Précautions d'utilisation et d'installation.
- Connaissances des pièces détachées composant l'appareil.
- Procédure de vérification des performances : contrôle de pression, débit...
- Maintenance préventive.
- Recherche des pannes et diagnostique.
- Réparation et échange des pièces.
- Test final.
- Utilisation des logiciels techniques.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Utilisateurs réguliers V60

Durée : 1,5 jour • 10,5 heures | 9h00 - 17h00

➤ 1^{er} jour : 13h30 - 17h00

➤ 2^{ème} jour : 9h00 - 17h00

Dates : ➤ 2025 : du 9 au 10 décembre

➤ 2026 : du 9 au 10 juin

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 6



Prix par personne

➤ Non Résidentiel : **2 050,00 € TTC**

➤ Résidentiel : **2 310,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

REP 615

Maintenance des échographes EPIQ et AFFINITI



OBJECTIFS

Maîtriser l'utilisation des appareils et connaître leur organisation interne afin de pouvoir dialoguer efficacement avec un spécialiste Philips en cas de panne, et d'en assurer la maintenance de deuxième niveau.



PROGRAMME

Jour 1

- Caractéristiques.
- Utilisation des principales fonctions.
- Étude de la structure interne pour aide au diagnostic et au dépannage.

Jour 2

- Démontage et remontage des capots, localisation des principaux sous-ensembles.
- Maintenance préventive.
- Exploitation des manuels techniques et des messages d'erreur.
- Gestion des périphériques standards.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Utilisateurs réguliers EPIQ et AFFINITI

Durée : 2 jours • 12 heures

➤ 1^{er} jour : 10h00 - 17h00

➤ 2^{ème} jour : 9h00 - 16h00

Dates : ➤ 2025 : du 16 au 17 décembre

➤ 2026 : du 2 au 3 décembre

Lieu : Suresnes (92)

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 6



Prix par personne

➤ Non Résidentiel : **2 586,00 € TTC**

➤ Résidentiel : **2 866,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours ainsi que les manuels d'utilisation (en Français), les manuels techniques, de configuration et d'export (en Anglais) ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.



REP 712

Maintenance radiologie numérique os-poumons



OBJECTIFS

Connaître l'utilisation des appareils et leur architecture afin de pouvoir participer à l'établissement d'un premier diagnostic en cas de panne simple et de participer à la maintenance en collaboration avec un spécialiste de Philips.



PROGRAMME

Jour 1

- Présentation générale du matériel.
- Utilisation.
- Structure interne, fonctionnalité de chaque sous-ensemble.
- Le générateur.
- La console d'acquisition.
- Le statif.
- Manipulations.
- Présentation des manuels techniques et des messages d'erreur.



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Niveau BTS électronique ou électrotechnique + habilitation électrique + connaissances de base sur les rayons X et sur les risques liés aux rayonnements ionisants

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 4



Prix par personne
► 2 988,00 € TTC

REMARQUE : un support de cours et un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

Attention : les participants doivent impérativement faire l'objet d'un suivi dosimétrique et être équipés de leur dosimètre lors de la formation.

REP 716

Maintenance radiologie chirurgicale amplificateurs de bloc



OBJECTIFS

Connaître l'utilisation des appareils et leur architecture afin de pouvoir participer à l'établissement d'un premier diagnostic en cas de panne simple et de participer à la maintenance en collaboration avec un spécialiste de Philips.



PROGRAMME

Jour 1

- Utilisation, manipulations à l'aide du manuel utilisateur.
- Application.
- Imagerie (amplificateur de luminance + caméra CCD ou Capteur Plan).

Jour 2

- Le générateur.
- Le statif.
- La numérisation (DFI).
- Utilisation des aides au diagnostic.
- Présentation des manuels techniques, mnémoniques (langage Philips).



PUBLIC

Public : Techniciens biomédicaux

Niveau requis : Niveau BTS électronique ou électrotechnique + habilitation électrique + connaissances de base sur les rayons X et sur les risques liés aux rayonnements ionisants

Durée : 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Support Technique Philips

Nombre de participants : 4



Prix par personne
► 3 435,00 € TTC

REMARQUE : un support de cours et un certificat de suivi de stage seront remis au participant.

ATTENTION : Les participants doivent impérativement faire l'objet d'un suivi dosimétrique et être équipés de leur dosimètre lors de la formation.

PHILIPS

Besoin d'une formation avancée sur l'utilisation de votre dispositif médical ?

Vous souhaitez en savoir plus sur les fonctionnalités de vos équipements ?



Philips vous propose des journées applicatives sur site

Pour toute demande liée à cette prestation, merci de nous contacter au **01 47 28 11 35** ou par mail à **ifm.education@philips.com**



Vous souhaitez en savoir plus sur nos formations ?
www.philips.fr/ifm



Applications sur les équipements Philips



Découvrir les fonctionnalités de base et avancées de vos systèmes

CAPSULE MDIP et PHILIPS AXON	Formation administration système	30
APPLICATION IGT	Configuration de la machine et formation à l'utilisation	31
IRM SIMU	Gestion des paramètres IRM sur console de simulation Philips	32
IRM CARDIAQUE	Théorie et pratique sur console post-traitement Philips	32
IRM NEURO BASIQUE	Module 1 - Perfusion & Diffusion	33
IRM NEURO SPECTROSCOPIE	Module 2 - Spectroscopie IRM	33
IRM NEURO AVANCÉE	Module 3 - Tractographie IRM et IRM Fonctionnelle	34
IRM BASIQUE	Les fondamentaux en IRM	34
IRM AVANCÉE	Le perfectionnement en IRM	35
IRM PERFECT	L'expertise en IRM	35
SCAN AVW15	Advanced Visualization Workspace Routine CT	36
SCAN AVW15 EXPERT	Advanced Visualization Workspace Expert CT	36
SCAN CORO CT	Post traitement coroscaner Advance Visualization Workspace cardiaques	37
SCAN SIMU	Améliorez votre expertise avec ce programme intensif SCAN SIMU	37
ICCA CONF 1	Configuration ICCA Niveau 1	38
ICCA CONF 2	Configuration ICCA Niveau 2	39
ICCA REP LOG	Reporting du logiciel ICCA	40
ICCA CONF ANESTHÉSIE	Configuration ICCA Anesthésie	41
PACS HCIS REP	VuePACS - Formation Radiologue avec Reporting	41
PACS HCIS AD	VuePACS - Formation Administrateur	42
PACS HCIS RAD	VuePACS - Formation Radiologue	42
IVUE ESSENT	Application monitoring Intellivue notions essentielles	43
IVUE AVANCE	Application monitoring Intellivue utilisation avancée	43
PREMIUM REA	Fondamentaux en Monitoring et Ventilation en Réanimation	44

Renseignements pratiques	58
Quelques questions à propos de nos formations	60
Conditions générales de vente	62



CAPSULE MDIP ET PHILIPS AXON

Formation administration système



OBJECTIFS

L'objectif principal est de préparer les utilisateurs de la solution Capsule en milieu hospitalier à pouvoir correctement installer et supporter le logiciel Capsule MDIP et le matériel Philips Axon. Ce cours sera sujet à une évaluation de fin de formation, pour que les participants se voient remettre une certification à l'Administration de la solution Capsule MDIP. L'Administrateur Capsule MDIP est capable de superviser la solution, maintenir sa configuration, faire des mises à jour selon ses besoins, administrer les points de restauration et remplacer le matériel.

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Fournir une vue précise des solutions installées

- Comprendre le modèle et les prérequis de déploiement
- Configurer et déployer le matériel (Philips Axon)
- Assembler et configurer câbles séries, câbles Capsule et les DIM
- Administrer le logiciel Capsule MDIP
- S'interfacer avec des dispositifs médicaux fonctionnant par réseau ou des passerelles
- Étendre la configuration à de nouveaux matériels médicaux
- Configurer le module de gestion des données avec un focus spécial sur le filtrage des données vitales
- Superviser les interfaces avec leur(s) dossier patient
- Fournir un 1er niveau de support à la solution
- Installer et mettre à jour la solution



PROGRAMME

Jour 1

Introduction :

- Aperçu général – Terminologies, Architecture, Composants
- Revue des modèles de déploiement – Architecture Système
- Montage du matériel Philips Axon.

Enregistrement et revue du site Capsule :

- Documentation
- Accès aux dernières versions du logiciel Capsule MDIP.
- Accès à la Base de données de drivers.

La plateforme Capsule MDIP :

- L'application Capsule MDIP.
- Philips Axons.
- Outils de dépannage.

Installation du logiciel :

- Les moteur Capsule MDIP
- Interfaçage des dispositifs médicaux avec l'application Capsule MDIP

L'application Capsule MDIP :

- Comprendre la console d'administration
- Obtenir ses licences

Jour 2

La couche de connectivité aux dispositifs médicaux – Les pilotes pour des dispositifs série et réseaux :

- Fonctionnalités et utilitaires liés à la console d'administration
- Les fichiers d'aide (Help Files)

- La connexion à des dispositifs réseau

- Ajouter/Retirer/Démarrer/Arrêter – Diagnostics Lite (outil de diagnostic)

Couche de gestion des données :

- Travailler avec les options de filtrage de la solution - DMM

Connectivité au Dossier Patient de l'hôpital :

- Configurer la sortie de données – Client/serveur sockets
- Définir les options du connecteur HL7

Utilitaires de dépannage :

- Récupérer des logs de l'environnement Capsule MDIP
- Outils de diagnostics
- Groundhogs



PUBLIC

Public : Responsable Informatique des hôpitaux, Biomédicaux, futurs administrateurs de la solution Philips Capsule.

Niveau requis : Utilisateurs de la solution Philips Capsule.

Durée : > 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : > 2025 : du 18 au 19 novembre 2025

> 2026 : du 10 au 11 mars 2026

Lieu : Philips Innovation Center – Paris (75002)

Intervenant : Consultant technique Philips Clinical Integration & Insight

Nombre de participants : 12



Prix par personne

- > Non Résidentiel : **2 476,00 € TTC**
- > Résidentiel : **2 696,00 € TTC**

REMARQUE : Nous demandons aux participants à la formation d'apporter leur ordinateur portable, à défaut, nous le signaler à ifm.education@philips.com

Un support de cours ainsi qu'un certificat de suivi de stage seront remis au participant.



APPLICATION IGT

Configuration de la machine et Formation à l'utilisation



OBJECTIFS

Connaitre les fonctionnalités et l'architecture du système d'imagerie interventionnelle.
Savoir l'utiliser de manière optimale et sécurisée dans la pratique quotidienne.
Garantir un environnement de travail sûr pour les patients et les utilisateurs.



PROGRAMME

Modulable selon les besoins

Jour 1

- Matinée : Configuration initiale du système.
- Après-midi : Formation à vide (sans patient).

Objectif de la journée :

- Vérification et présentation complète du système.
- Rappel des consignes de sécurité et de radioprotection.
- Personnalisation du système selon les besoins cliniques.
- Préparation à l'utilisation avec patients.

Jour 2

- Démarrage de l'activité avec patients.
- Programme allégé pour faciliter la prise en main du système.
- Ajustements en condition réelle selon les procédures réalisées.

Organisation :

Briefings ciblés avec les différents médecins concernés.

Jour 3

- Accompagnement de l'équipe lors des activités de routine.
- Supervision par le Clinical Application Philips.
- Conseils pratiques, optimisation des flux et réponses aux questions.

Appareil concerné : Zénition



PUBLIC

Public :

- IDE (Infirmier Diplômé d'État)
- IBODE (Infirmier de Bloc Opératoire)
- Manipulateurs en électroradiologie médicale
- Neurochirurgiens
- Cardiologues
- Rythmologues
- Urologues
- Chirurgiens vasculaires
- Chirurgiens cardiaques
- Chirurgiens orthopédiques
- Chirurgiens viscéraux et digestif
- Gastro-entérologues
- Pneumologues
- Physiciens médicaux

Niveau requis : Utilisateur de l'équipement Zénition

Durée : 3 jours • 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Clinical Application Philips

Nombre de participants : 4 à 6 personnes maximum accompagnées d'un référent pour chaque session de formation et sur la totalité des jours de formation.



Prix : nous consulter

REMARQUE : un manuel d'utilisation simplifié sera remis au participant.

IRM SIMU

Gestion des paramètres IRM sur console de simulation Philips



OBJECTIFS

Acquérir les notions fondamentales afin d'optimiser les paramètres d'acquisition.



PROGRAMME

Jour 1

Rappels théoriques :

- Notions de résolutions (en Contraste, Spatiale, Temporelle).
- Notions de remplissage de l'espace K.
- Gestion des artéfacts.
- Passage en revue des paramètres.

Simulateur de console Philips :

- Évaluation des problématiques liées à l'activité.
- Mise en situation professionnelle, étude de cas pratiques.
- Optimisation du rapport : temps d'acquisition/qualité Image de manière interactive.
- Méthodologie de travail.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Radiologues, Internes, Ingénieurs biomédicaux.

Niveau requis : IRM Basique. Utilisateur IRM Philips

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

IRM CARDIAQUE

Théorie et pratique sur console de post-traitement Philips



OBJECTIFS

Théorie et pratique sur console de post-traitement Philips IntelliSpace Portal en IRM Cardiaque.



PROGRAMME

Formation réalisée sur des postes clients IntelliSpace Portal - Prise en main du logiciel MR Cardiac Analysis

Jour 1

Cours théorique :

- Rappels sur l'anatomie et la physiologie cardiaque.
- Placement des différents plans de coupes.
- Étude cinétique.
- Étude morphologique.
- Étude de la perfusion cardiaque.
- Étude du rehaussement.
- Étude de Flux.
- Le Mapping cardiaque (T1, ECV, T2 et T2*).
- Étude des coronaires (séquence coronaires 3D).

Jour 2

Pratique Post-traitements sur console Philips :

- Calcul de fraction d'éjection, segmentation.
- Cartographie T2 T2*, T1, calcul volume extra-cellulaire.
- Protocoles d'affichage des séries, analyse fonctionnelle.
- Analyse du myocarde (perfusion et rehaussement tardif).
- Génération de cartographies 2D du flux sanguin superposées sur références anatomiques (MR Qflow).
- Cas cliniques et travaux pratiques.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins.

Niveau requis : Utilisateur régulier de la station du serveur IntelliSpace Portal

Durée : 1,5 jour • 10 heures

► 1^{er} jour : 14h00 - 17h00

► 2^{ème} jour : 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

IRM NEURO BASIQUE

Module 1 : Perfusion et Diffusion



OBJECTIFS

Théorie et pratique sur console de post traitement Philips IntelliSpace Portal en IRM neuro basique.



PROGRAMME

Jour 1

Formation réalisée sur des postes clients IntelliSpace Portal

Cours théorique :

- Rappels sur le spin-écho.
- Séquence EPI (échoplanar imaging).
- IRM de diffusion.
- IRM de perfusion.

Jour 2

Cours Pratique Post-traitements sur console Philips :

- Diffusion, calcul de coefficient ADC.
- Perfusion.
- Fusion d'images.
- Cas cliniques et travaux pratiques.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins

Niveau requis : Utilisateur régulier de la station du serveur IntelliSpace Portal

Durée : 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant à l'occasion du stage.

IRM NEURO SPECTROSCOPIE

Module 2 : Spectroscopie IRM



OBJECTIFS

Théorie et pratique sur console de post-traitement Philips IntelliSpace Portal en IRM spectroscopie.



PROGRAMME

Jour 1

Cours théorique :

- Théorie de la spectroscopie.
- Techniques d'acquisition.
- Métabolites observables.
- Spectroscopie proton cérébrale.

Post-traitements de spectres sur console Philips :

- Monovoxel en spectroscopie proton cérébrale.
- Multivoxel 2D, 3D en spectroscopie proton cérébrale.
- Visualisation en une seule vue des résultats d'analyse spectroscopique, IRM et substance blanche dans le Multi Modality Viewer.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins

Niveau requis : Utilisateur régulier de la station du serveur IntelliSpace Portal

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

IRM NEURO AVANCÉE

Module 3 : Tractographie IRM et IRM Fonctionnelle



OBJECTIFS

Théorie et pratique sur console de post-traitement Philips IntelliSpace Portal en IRM neuro avancée.



PROGRAMME

Jour 1

Formation réalisée sur des postes clients IntelliSpace Portal

Cours théorique :

- IRM du tenseur de diffusion.
- IRM fonctionnelle.

Cours Pratique Post-traitements sur console Philips :

- Tractographie, fraction d'anisotropie.
- IRM fonctionnelle.
- Visualisation et analyse d'IRM fonctionnelle BOLD off-line (IRM), inclus blocs et événements liés aux paradigmes (MR iView BOLD).
- Visualisation des fibres de la substance blanche en 3D : génération des structures fibreuses, superposition avec cartes anatomiques et fonctionnelles, sortie de films 3D.
- Cas cliniques et travaux pratiques.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins.

Niveau requis : Utilisateur régulier de la station du serveur IntelliSpace Portal

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 – 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

IRM BASIQUE

Les fondamentaux en IRM



OBJECTIFS

Apporter aux utilisateurs les notions fondamentales afin d'utiliser les différentes techniques d'acquisition.

Appliquer ses connaissances techniques et théoriques à la pratique de tous les jours.



PROGRAMME

Jour 1

- Rappel des bases physiques fondamentales.
- Techniques d'acquisition.
- Passage en revue des paramètres.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins.

Niveau requis : Pas de niveau particulier

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

IRM AVANCÉE

Le Perfectionnement en IRM



OBJECTIFS

Apporter aux utilisateurs de solides bases pour optimiser les différentes techniques d'acquisition.
Appliquer ses connaissances techniques et théoriques à la pratique de tous les jours.



PROGRAMME

Jour 1

- Diffusion et intérêt.
- Paramétrage d'une IRM et comment l'optimiser.
- Reconnaître les artefacts et comment les atténuer.



PUBLIC

Public : Utilisateur expérimenté en IRM

Niveau requis : Utilisateur expérimenté en IRM

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

IRM PERFECT

L'expertise en IRM



OBJECTIFS

Apporter aux utilisateurs les informations nécessaires aux différentes techniques d'acquisition spécifiques.
Appliquer ses connaissances techniques et théoriques dans l'amélioration du flux de travail quotidien.



PROGRAMME

Jour 1

- Les différentes techniques de l'angiographie.
- Initiation à la spectroscopie IRM.
- Avantages des différentes méthodes de saturation de la graisse.
- Mise en situation pratique devant des cas cliniques sur console.
- Gestion de la base de protocole Exam Cards.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins.

Niveau requis : Référent IRM ou bonne expérience en IRM

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips ou Consultant Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

SCAN AVW15

Advanced Visualization Workspace
Routine CT



OBJECTIFS

Cette formation vous permettra d'optimiser votre temps de post-traitement grâce à la maîtrise des logiciels nécessaires à votre routine clinique.



PROGRAMME

Jour 1

- CT Viewer : Revue d'images CT, vue MPR, MIP, comparaison d'examens, outils de mesure, segmentation osseuse, endoscopie virtuelle.
- Recherche d'antériorité.
- MM Tumor Tracking : Suivi oncologique.
- AVA : outils d'analyse quantitative et qualitative des vaisseaux, mesure de sténose, anévrisme.
- LNA : suivi des nodules pulmonaires et comparaison avec des examens précédents.
- Denta CT : planification pour l'implantologie.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins

Niveau requis : Expérience sur un système CT. Utilisateur régulier de la station du serveur Advanced Visualization Workspace

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Clinical Application Philips

Nombre de participants : 8



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

SCAN AVW15 EXPERT

Advanced Visualization Workspace
Expert CT



OBJECTIFS

Cette formation vous permettra d'approfondir vos connaissances en post-traitements avancés.



PROGRAMME

Jour 1

- CT viewer revue d'images.
- Comparaison d'examens, recherche d'antériorité.
- Revue des outils de base pour une optimisation du workflow dans votre usage quotidien.

+ 1 logiciel avancé au choix parmi cette liste :

- Perfusion cérébrale : Cartographies de perfusion et de pénombre ischémique.
- BPCO : calcul de l'emphysème mesures des voies respiratoires.
- Liver : volumétrie hépatique et planification d'ablation ou résection.
- Colonoscopie virtuelle : segmentation du colon et détection automatique des polypes.



PUBLIC

Public : Manipulateurs, Médecins

Niveau requis : Expérience sur un système CT. Utilisateur régulier de la station du serveur Advanced Visualization Workspace

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Clinical Application Philips

Nombre de participants : 6



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.



SCAN CORO CT

Post traitement coroscanner Advance
Visualization Workspace cardiaques



OBJECTIFS

Initiez-vous à l'imagerie Cardiaque avec notre formation CoroCT !
Transformez votre pratique clinique grâce à notre formation en imagerie cardiaque.



PROGRAMME

Jour 1

Cours Théorique

Technologie de synchronisation cardiaque :

Comprenez les algorithmes fondamentaux qui sous-tendent cette technologie.

Prise en charge du patient et réalisation de l'examen :

Apprenez les étapes clés pour mener un examen CoroCT réussi, garantissant la qualité des images et le confort du patient.

Formation sur le post-traitement AVW15 :

- Calcium Scoring
- Cardiac CT Viewer et Comprehensive Cardiac
- TAVI



PUBLIC

Public : Manipulateurs Radio

Niveau requis : Maîtrise CT Viewer

Utilisateur régulier de la station du serveur Advanced Visualization Workspace

Durée : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : 5

Intervenant : Clinical Application Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

SCAN SIMU

Améliorez votre expertise avec ce programme intensif SCAN SIMU



OBJECTIFS

Acquérir les notions fondamentales afin d'optimiser la qualité image et la dose délivrée au patient.



PROGRAMME

Jour 1

Cours théorique :

- **Paramètres d'acquisition :** Apprenez à les ajuster pour obtenir la meilleure résolution.
- **Paramètres de reconstruction :** Maîtrisez-les pour un résultat optimum.
- **Qualité image vs dose :** Obtenez une qualité optimale tout en réduisant l'exposition.
- **Dosimétrie :** Optimisation de la dose en fonction des indications cliniques.

Travail sur simulateur de console :

- Mise en situation professionnelle, étude de cas pratiques
- Post-traitement
- Autres fonctionnalités.



PUBLIC

Public : Manipulateurs Radio

Niveau requis : Utilisateur de l'équipement CT Philips

Durée : 1 jour • 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Nombre de participants : À définir

Intervenant : Clinical Application Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

ICCA CONF 1

Configuration ICCA niveau 1



OBJECTIFS

Maîtriser les bases du système de configuration.



PROGRAMME

Jour 1 - En présentiel

Présentation basique de l'outil de configuration.

- Principe de fonctionnement de l'outil.
- Revue des consignes indispensables à la configuration.
- Environnement de production et de configuration.
- Logique d'activation / session test.

Gestion des accès.

- Définition des profils/habilitations.
- Gestion des comptes d'accès ICCA.

Configuration des variables et de leur affichage.

- Création/modification des lignes. Numérique, mesure, date/heure, texte libre et notes structurées choix sur liste.

Jour 2

Configuration des documents standards.

- Création/modification feuille de surveillance (et groupe de lignes).
- Création/modification formulaire (et règles d'affichage).
- Rapports imprimés.

Configuration des équipements.

- Définition des « sites ».
- Dits d'apports : VVC, VVP, KTA, etc...
- Dits de pertes : drains, stomie, etc...
- Dits cutanés : pansement, plaie, brûlure, etc...

Exercices pratiques.

En Webinar basic

Objectif : Prise en main des bases de configuration documentaire.

Programme :

- Principe de fonctionnement de l'outil de configuration.
- Différents types d'informations/variables : choix sur liste, mesures, valeurs, texte libre, date/temps, texte libre.
- Configuration de l'affichage des informations.
- Création et Modification des documents (fiches et feuilles de surveillance).

Cette formation à distance sera ciblée sur les éditeurs de configuration les plus utilisés.



PUBLIC

Public : Nouveaux référents et configureurs

Niveau requis : ICCA Utilisateurs

Durée : En intra > 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00
Webinar > 1/2 journée • 4 heures | 8h30 - 12h30

Dates : > 2025 : du 14 au 15 octobre
Webinar : le 8 décembre
> 2026 : Suresnes : 10-11 mars | 16-17 juin | 13-14 octobre
Webinar : 8 juin | 7 décembre

Lieu : En intra ou en Webinar

Intervenant : Cincial Application Philips

Nombre de participants : > En présentiel : 6
> En webinar : 10



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours en PDF sera remis au participant.

Pour toute inscription, merci d'envoyer un mail à alexia.russo@philips.com avec les informations suivantes : date de formation choisie, nom et prénom, fonction, adresse mail du participant.

ICCA CONF 2

Configuration ICCA niveau 2



OBJECTIFS

Maîtriser le versant prescriptions du système de configuration.



PROGRAMME

Jour 1

Configuration des médicaments sur la base pharmaceutique.

- Configuration des limites requises pour les prescriptions en fonction du poids.
- Configuration des limites requises pour les prescriptions en pousse-seringues.

Configuration des protocoles.

- Configuration des pré configurés.
- Pré remplissage des prescriptions pour le médecin = aide à la prescription.

Configuration des prescriptions d'apports.

- Paramétrage des listes de produits de perfusions, remplissage, nutrition parentérale.
- Paramétrage des listes de produits de nutrition entérale.

Jour 2

Configuration des prescriptions non médicamenteuse et de leur affichage.

- Paramétrage du contenu des prescriptions non médicamenteuses (soins, ventilation, examens, etc).

Configuration des groupes de prescription.

- Protocoles et habitudes de service.

Exercices pratiques

En Webinar Advanced

Objectif : Prise en main des bases de la configuration prescriptions.

Programme :

- Prescriptions médicamenteuses (propriétés, adaptation des listes d'apports).
- Fiche médicament (limites IVSE, préconfigurés).
- Configuration des prescriptions non médicamenteuses (liste, préconfigurés).
- Groupes de prescriptions.

Cette formation à distance sera ciblée sur les éditeurs de configuration les plus utilisés.



PUBLIC

Public : Référénts configureurs

Niveau requis : ICCA Utilisateurs

Durée : En intra > 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : > 2025 : du 16 au 17 octobre
Webinar : le 9 décembre

> 2026 : Suresnes : 12-13 mars | 18-19 juin | 15-16 octobre
Webinar : 9 juin | 8 décembre

Lieu : En intra ou en Webinar.

Intervenant : Clinical Application Philips

Nombre de participants : > En présentiel : 6
> En webinar : 10



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours en PDF sera remis au participant.

Pour toute inscription, merci d'envoyer un mail à alexia.russo@philips.com avec les informations suivantes : date de formation choisie, nom et prénom, fonction, adresse mail du participant.

ICCA REP LOG

Reporting du logiciel ICCA



OBJECTIFS

Comprendre le principe de transformation des données ICCA et l'administration via le Reporting Client.
Connaitre la structure de la base de reporting.
Créer ses propres requêtes sur les données.
Créer et diffuser des rapports via les outils SSRS.



PROGRAMME

Webinar Basic

Présentation de l'entrepôt de données d'ICCA (base de reporting) :

- Principe des transformations : mise à jour des bases.
- Structure de la base de données.
- Présentation de Mon Bureau ICCA – rapports, constructeur de requêtes.
- Présentation des rapports SSRS.
- Report Builder, gestion web des rapports, abonnements basiques.

Webinar Advanced

Microsoft SSRS :

- Paramètres à multiples valeurs.
- Paramètres provenant de dataset.
- Expressions avancées pour valeurs par défaut de paramètres.
- Abonnements SSRS.
- Abonnements SSRS emails déclenchés par les données.
- Fonctions pour valeurs par défaut de dates dans les paramètres (1^{er} jour du mois précédent, etc...).
- KPI.
- Affichage de cases en fonction de la valeur du résultat.
- Pointer vers un rapport depuis un autre rapport.
- Tableau de type Matrix avec sous-sections repliables, sous-totaux.
- Graphiques (histogrammes, courbes, camemberts, boîte à moustache).

Microsoft SSMS – langage Transact-SQL :

- Création de Vues CUS.
- Création de SP CUS.
- Création de jobs SQL d'exécution de SP.
- Créer une table d'agrégation dans CUS et y insérer des données.
- Créer une SP et l'appeler depuis un rapport SSRS en lui passant les paramètres du rapport.



PUBLIC

Public : Les présentations Reporting Basic s'adressent à tous les profils. Les formations Reporting Advanced s'adressent à des profils confirmés en exploitation de données (médecin chercheur, data scientist ou autre).

Niveau requis : Reporting Basic : Pas de niveau particulier
Reporting Advanced : Niveau avancée de requêtage de données, pratique des outils statistiques avancées.

Durée : 1/2 journée • 4 heures | 13h30 - 17h00

Dates : > 2025 : Basic : 13 octobre | 8 décembre
Advanced : 9 décembre

> 2026 : Basic : 9 mars | 8 juin | 12 octobre | 7 décembre
Advanced : 9 juin | 8 décembre

Lieu : Teams

Intervenant : Clinical Application Philips

Nombre de participants : 10



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours en PDF sera remis au participant.

Pour toute inscription, merci d'envoyer un mail à alexia.russo@philips.com avec les informations suivantes : date de formation choisie, nom et prénom, fonction, adresse mail du participant.

ICCA CONF ANESTHÉSIE

Configuration ICCA Anesthésie



OBJECTIFS

Maîtriser le versant per-opérateur du système de configuration



PROGRAMME

Jour 1

Présentation des cas d'anesthésie et parcours patient ICCA.

- Configuration du dossier d'anesthésie.
- Liens avec le dossier de soins critiques (consultation, visite pré-anesth, SSPI).

Configuration des protocoles.

- Configuration des pré-configurés médicamenteux administrés en salle de bloc.

Configuration des feuilles d'anesthésie per-op.

- Configuration des commentaires per-op.
- Configuration des événements per-op et raccourcis.
- Configuration des surveillances.
- Création des modèles en fonction des types d'anesthésie ou de chirurgie.
- Éléments de continuité per-op / réveil (paramètres, surveillances équipements, etc.).

Exercices pratiques

La formation ICCA Configuration Anesthésie est aussi disponible en Webinar :

Programme :

- Configuration des commentaires per-op.
- Configuration des événements per-op et raccourcis.
- Configuration des surveillances.
- Création des modèles en fonction des types d'anesthésie ou de chirurgie.
- Éléments de continuité per-op : réveil (paramètres, surveillances équipements, etc...).
- Configuration des préconfigurés médicamenteux administrés en salle de bloc.

Cette formation à distance sera ciblée sur les éditeurs de configuration les plus utilisés.



PUBLIC

Public : Référénts configurateurs

Niveau requis : ICCA configuration 1 et 2

Durée : ► En intra : 1 jour • 7 heures | 9h00 - 17h00

► En Webinar : 1/2 journée • 4 heures | 8h30 - 12h30

Dates : ► 2025 : En Intra : 10 décembre

Webinar : 12 juin

Lieu : En intra ou en Webinar

Intervenant : Consultant Clinique Philips

Nombre de participants : 10



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours en PDF sera remis au participant.

Pour toute inscription, merci d'envoyer un mail à alexia.russo@philips.com avec les informations suivantes : date de formation choisie, nom et prénom, fonction, adresse mail du participant.

PACS HCIS REP

VuePACS - Formation Radiologue avec Reporting



OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de maîtriser l'utilisation de la solution VuePACS ainsi que le module de compte rendu.



PROGRAMME

Le programme pourra être ajusté aux besoins des utilisateurs.

Jour 1

- Vue d'ensemble Visionneuse avancée (VuePACS).
- Utilisations des outils de mesures.
- Reporting : modèles, liens hypertextes.
- Comparaisons d'examens.
- Applications avancées.
- Protocoles d'affichages avancés.
- Export / sauvegarde d'images.
- Personnalisation des listes de travail.
- Personnalisation de l'interface.



PUBLIC

Public : Radiologues

Niveau requis : Tous niveaux

Durée : 1 jour • de 2 à 4 sessions

Dates : ► 2026 : Webinar 10 juin | 9 décembre

Lieu : En intra

Intervenant : Consultant Clinique Philips

Nombre de participants : 6



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant (PDF + Vidéos).

Les utilisateurs pourront amener des examens anonymisés réalisés sur leur site (3 maximum) pour la réalisation de protocoles d'affichages et d'applications avancées.

PACS HCIS AD

VuePACS - Formation Administrateur



OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de maîtriser l'utilisation de la solution VuePACS ainsi que les outils d'administrations.



PROGRAMME

Le programme pourra être ajusté aux besoins des utilisateurs.

Jour 1

- Vue d'ensemble Visionneuse avancée (VuePACS avec config dans l'appli).
- Gestion des aspects d'identité vigilance, Vue explorer, Database admin, réconciliation.
- Configuration des groupes d'utilisateurs.
- Administration des droits des groupes d'utilisateurs.
- Visualisation du journal des événements du PACS (AuditTrail).
- Protocoles d'affichages avancés.



PUBLIC

Public : Administrateurs PACS

Niveau requis : Maîtrise de l'outil informatique

Durée : 1 jour • 1 à 2 sessions

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Consultant Clinique Philips

Nombre de participants : 6



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant..

Les utilisateurs pourront amener des examens anonymisés réalisés sur leur site (3 maximum) pour la réalisation de protocoles d'affichages et d'applications avancées.

PACS HCIS RAD

VuePACS - Formation Radiologue



OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de maîtriser l'utilisation de la solution VuePACS.



PROGRAMME

Le programme pourra être ajusté aux besoins des utilisateurs.

Jour 1

- Vue d'ensemble Visionneuse avancée (VuePACS).
- Utilisations des outils de mesures.
- Comparaisons d'examens.
- Applications avancées.
- Protocoles d'affichages avancés.
- Export / sauvegarde d'images.
- Personnalisation des listes de travail.
- Personnalisation de l'interface.



PUBLIC

Public : Radiologues

Niveau requis : Tous niveaux

Durée : 1 jour • 2 à 4 sessions

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Consultant Clinique Philips

Nombre de participants : 6



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant (PDF + Vidéos).

Les utilisateurs pourront amener des examens anonymisés réalisés sur leur site (3 maximum) pour la réalisation de protocoles d'affichages et d'applications avancées.

IVUE ESSENT

Application Monitoring IntelliVue notions essentielles



OBJECTIFS

L'utilisateur sait connecter et mettre en fonctionnement les équipements de surveillance des patients. Les précautions relatives à la sécurité et les fonctionnalités essentielles sont maîtrisées.



PROGRAMME

Jour 1

- Présentation des manuels d'utilisation.
- Présentation des éléments du système de surveillance et de leur connexion.
- Gestion de l'admission, de la sortie et du transfert des patients.
- Utilisation des profils de surveillance.
- Gestion des alarmes.
- Surveillance des paramètres principaux.

Jour 2

- Utilisation des tendances.
- Introduction aux paramètres avancés et aux outils d'aide à la décision.
- Entretien des dispositifs.

Appareils concernés : Moniteurs, mesures cliniques avancées, outils d'aide à la décision, postes de surveillance centralisée.



PUBLIC

Public : Utilisateurs des systèmes de surveillance IntelliVue

Niveau requis : Débutants, configuration initiale des éléments de surveillance réalisée selon les spécifications de l'établissement

Durée : A déterminer selon les équipements concernés et les besoins des utilisateurs.

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Clinical Application Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

IVUE AVANCE

Application Monitoring IntelliVue utilisation avancée



OBJECTIFS

L'utilisateur a une connaissance approfondie des systèmes de surveillance. Il maîtrise les fonctionnalités avancées, les paramètres mesurés et les outils d'aide à la décision.



PROGRAMME

Jour 1

- Utilisation avancée de la configuration.
- Surveillance des paramètres cliniques au chevet du patient.
- Gestion des données cliniques sauvegardées et leur revue.
- Utilisation des paramètres et calculs avancés.

Jour 2

- Introduction à la surveillance des arythmies.
- Réalisation des électrocardiogrammes.
- Utilisation avancée des outils d'aide à la décision (ST MAP, Revue des événements, OxyCRG, tendances horizon et histogrammes).

Appareils concernés : moniteurs, mesures cliniques avancées, outils d'aide à la décision, postes de surveillance centralisée.



PUBLIC

Public : Utilisateurs des systèmes de surveillance IntelliVue

Niveau requis : formation IVUE ESSENT

Durée : A déterminer selon les équipements concernés et les besoins des utilisateurs.

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Clinical Application Philips



Prix : nous consulter

REMARQUE : un support de cours sera remis au participant.

PREMIUM REA

Fondamentaux en **Monitoring** et **Ventilation** en Réanimation



OBJECTIFS

Les acquis à l'issue de cette formation permettront une prise en charge des fonctions de monitoring et de ventilation dans les meilleures conditions de sécurité pour le patient, et dans les meilleurs délais par les personnels.



PROGRAMME

MONITEUR PHILIPS

Hygiène et sécurité :

- Maîtrise de l'ergonomie d'un moniteur (batteries, modules, accessoires, écran tactile).
- Maîtrise des techniques de nettoyage/entretien, pour assurer l'hygiène et l'asepsie...

Gestion des paramètres et données patients, identitovigilance :

- Maîtrise du réglage des alarmes + gestion globale de la fonction alarme (suspension, validation, etc.).
- Gestion des mouvements patients : admission/sortie/transfert patient.
- Gestion de la continuité des données patients, lors des phases de transport patient.
- Gestion des tendances du patient, impression de rapports, exploitation de données et calculs.

Surveillance de paramètres cliniques :

- Connaissance et surveillance des paramètres principaux du moniteur : ECG, SPO2, Pression Non Invasive, Respiration, Pression Invasive, Température, CO2.
- Des paramètres complémentaires, utilisés en réanimation, auront été présentés lors de la formation théorique tels que Débit Cardiaque, EEG, NMT, BIS ...
- Connaissance et utilisation des outils d'aide à la décision, intégrés au moniteur (ST MAP, Revue des événements, Tendances horizon et histogrammes, etc.).

CENTRALE D'INFORMATION CLINIQUE PHILIPS

Hygiène et sécurité :

- Connaissance globale du système, et de son ergonomie (éléments constitutifs, mise en route, nettoyage et entretien).

Gestion des paramètres et données patients, identitovigilance :

- Savoir régler et gérer les alarmes, paramétrer des groupes et gérer des secteurs, gérer les mouvements patient (admission/sortie/transfert), afficher les revues et imprimer des rapports.

Surveillance de paramètres cliniques :

- Gestion à distance sécurisée des patients, via surveillance des paramètres principaux ; maîtrise des fonctions réseaux associées.
- Connaissance de certaines fonctionnalités avancées de la centrale (ECG 12 dérivations, segment ST, QT/QTc, ...).

Fonctions réseaux :

- Maîtrise des fonctions de communication Interchevet, validation et réglage des alarmes à distance depuis l'interchevet et depuis la Centrale d'information, exploitation et analyse des données patients depuis la centrale d'information clinique ...

MODULE DE FORMATION « VENTILATION DE RÉANIMATION »

À l'issue du programme «Ventilation de réanimation», le participant aura acquis un certain nombre de connaissances et de compétences quant à l'utilisation des solutions de prise en charge de l'Insuffisance Respiratoire :

- Comprendre l'anatomo-physiologie de base du système respiratoire et de la ventilation
- Comprendre les différentes approches thérapeutiques dans l'escalade des soins (ventilation invasive, ventilation non-invasive,

oxygénothérapie à haut débit).

- Comprendre les fonctionnalités de base de la Ventilation Mécanique (courbes Pression, Débit, Volume, principales mesures et réglages).
- Comprendre et maîtriser les techniques thérapeutiques (ventilateur de réanimation, ventilateurs dédiés VNI, OHD) et leur architecture pneumatique (double branche, monobranche à fuite, interfaces patients).
- Maîtriser le montage des circuits en fonction de la thérapie choisie (avec/sans humidification) et la préparation complète d'un ventilateur (notamment les auto-tests).
- Maîtriser la mise place de la ventilation dans toutes les configurations, par les réglages de base sécuritaires.
- Maîtriser le réglage des paramètres et des alarmes en fonction de la prescription médicale, et potentiellement des manœuvres de mécanique respiratoire.
- Gérer le nettoyage et la désinfection.

Le module est divisé en une partie théorique, et une partie pratique avec les manipulations nécessaires sur le matériel.



PUBLIC

Public :

- Personnels réservistes (ex : contexte COVID) amenés à utiliser les solutions de monitoring et ventilation Philips
- Nouveaux personnels intégrant un service de soins
- Rappel aux utilisateurs de réanimation, en cas de besoin
- Personnels référents

Niveau requis : Utilisateurs Philips

Durée : 4 sessions demi-journées, identiques, de formation «Monitoring et Centralisation des données»

+ 4 sessions demi-journées, identiques, de formation «Ventilation de réanimation».

Durée des sessions : 4h30. Total hebdomadaire de 8 sessions de 10 personnes

Dates : ► nous consulter

Lieu : En intra

Intervenant : Clinical Application Philips

Nombre de participants : 10 par session



Prix formation en intra

► 20 346,00 € TTC

REMARQUE : Mise à disposition d'une salle de formation par l'établissement. Mise à disposition du matériel de monitoring, centrale de surveillance et ventilation par Philips. Un support de cours et un certificat de stage seront remis au participant à l'occasion du stage.





Formations cliniques



Échanger et vous former sur les solutions cliniques entre pairs

SCANNER CORO ET CARDIAQUE	Scanner Coronaire et Cardiaque de la théorie à la pratique	48
SCANNER SPECTRAL ATELIERS	Ateliers Scanner spectral de la théorie à la pratique	49
IRM CARDIAQUE	Cours intensifs d'IRM cardiaque	50



Renseignements pratiques	58
Quelques questions à propos de nos formations.....	60
Conditions générales de vente	62

SCANNER CORO ET CARDIAQUE

Scanner Coronaire et Cardiaque de la théorie à la pratique



OBJECTIFS

Niveau 1 :

- Initiation à l'anatomie du cœur et des artères coronaires en scanner, ainsi qu'à l'évaluation de la fonction ventriculaire gauche.
- Initiation aux techniques d'acquisitions et de post-traitement dédiées au scanner cardiaque de la prise en charge du patient jusqu'au diagnostic.
- Maîtriser les indications de coro-scanner.

Niveau 2 (n°1 obligatoire pour suivre le niveau 2) : Conforme au niveau 1 de l'ACC (American College of Cardiology).

- Évaluation de la fonction ventriculaire gauche, analyse du myocarde pour différencier une pathologie ischémique myocardique, un infarctus et une myocardite.
- Analyse des cavités cardiaques, recherche de thrombus intra-cavitaire.
- Analyse des anomalies congénitales coronaires.
- Initiation à la prise en charge pré et post opératoire des cardiopathies structurales (TAVI, Mitraclip).
- Biométrie cardiaque dans le cadre du bilan pré-opératoire de la fibrillation auriculaire.
- Interprétation et post-traitement de 50 cas cliniques de pathologies coronaires et cardiaques en scanner.
- Maîtriser la sémilogie des principales pathologies explorées par le scanner cardiaque et coronaire et en connaître les indications.



PROGRAMME

Cours niveau 1

Jour 1 :

- Anatomie cardiaque.
- Anatomie coronaire normale et variantes.
- Plan de coupes, prise en main de la console Philips.
- Techniques d'acquisition et de reconstruction, gestion de la dose, imagerie spectrale.
- Douleur thoracique aiguë.
- Cas cliniques : analyse d'une sténose..

Jour 2 :

- TAVI, Auricule-Mitraclip, Valve Prothétique.
- Bilan de l'Endocardite infectieuse en scanner.
- Scanner cardiaque en rythmologie.
- Cas cliniques.

Cours niveau 2

Jour 1 :

- Imagerie cardiaque spectrale.
- Scanner cardiaque en pratique.
- Cas cliniques

Jour 2 :

- Stratification du risque cardiovasculaire.
- CADRADS, Imagerie de la plaque coronaire.
- Indications du Scanner cardiaque.
- Cas cliniques.

CADRADS

- Ischémie myocardique et myocardite en scanner.
- Diagnostics différentiels de l'ischémie en scanner.
- Cas cliniques.



PUBLIC

Public : Radiologues exerçant dans des structures publiques, académiques et/ou libérales.

Durée : Niveau 1 • 2 jours | 14 heures | 9h00 - 17h00
Niveau 2 • 2 jours | 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► nous consulter

Lieu : HCL Site Lacassagne à Lyon

Intervenant : Pr Philippe Douek

Certificat : Certificat

Nombre de participants : 10



Prix par personne (non résidentiel, déjeuner compris)

- Niveau 1 : **1 440,00 € TTC**
- Niveau 2 : **1 440,00 € TTC**

REMARQUE : un support de cours et un certificat de stage seront remis au participant.

SCANNER SPECTRAL ATELIERS

Ateliers de scanner spectral de la théorie à la pratique



OBJECTIFS

- Comprendre les bases techniques du Scanner Spectral.
- Connaître et utiliser les différentes Cartes Spectrales.
- Maîtriser les protocoles d'acquisition et de reconstructions spectrales en fonction des indications cliniques.
- Maîtriser la sémilogie des principales pathologies explorées par le scanner spectral et en connaître les indications.



PROGRAMME

Jour 1 :

- Intérêt du dépistage de la maladie de Fabry.
- Bases techniques du scanner spectral.
- Les différentes cartes spectrales : Théorie et « hands on ».
- Comment je modifie mes protocoles d'acquisition d'injection et de reconstruction en imagerie spectrale.
- Imagerie Spectrale en Urgence.

Jour 2 :

- Imagerie spectrale MSK.
- Imagerie cardio-vasculaire spectrale.
- Imagerie spectrale en Oncologie.
- Imagerie Spectral thoracique.
- Imagerie Spectral abdominale.

Conclusions



PUBLIC

Public : Radiologues

Durée : 2 jours • 14 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► Nous consulter

Lieu : HCL Site Lacassagne - Lyon

Intervenant : Pr Philippe Douek

Certificat : Certificat

Nombre de participants : 8



Prix par personne

► Non Résidentiel : 1 440,00 € TTC

REMARQUE : un support de cours et un certificat de stage seront remis au participant.

IRM CARDIAQUE

Cours intensifs d'IRM Cardiaque



OBJECTIFS

Apporter conjointement aux participants les bases théoriques et techniques, et une première expérience pratique de la réalisation d'une IRM cardiaque. De la console d'acquisition, en passant par les trucs et astuces lors de la réalisation, jusqu'à l'interprétation de l'image.

À l'issue de cet atelier, le participant saura gérer une IRM cardiaque :

- Maîtrise de l'anatomie et de la prescription des plans de coupes.
- Optimisation et ajustement des paramètres d'acquisition (fonction, morphologie, séquences de rétention tardive).
- Maîtrise du post-traitement de base.
- Indications cliniques et le compte-rendu.

Et aussi acquérir les connaissances complémentaires théoriques et pratiques pour gérer les techniques d'IRM cardiaques avancées : flux, épreuves sous stress pharmacologiques (réalisation, contre-indication, gestion des complications), indications cliniques avancées, revue de cas cliniques.



PROGRAMME

Jour 1 : Théorie et Aspects Pratiques de l'acquisition et du post-traitement.

- Comment programmer les plans de coupes ? de l'anatomie au positionnement en pratique sur console.
- Séquences dédiées : Réalisation, Mapping.
- Les mesures en IRM.
- Cas cliniques sur console.

Jour 2 : Cardiopathies

- Diagnostic de la douleur thoracique aiguë; Myocardite, Takosubo...
- Cardiopathies Structurelles, CMD.
- Cardiopathies Rythmiques.
- Cardiopathies Valvulaires.
- Cas cliniques.
- Trucs et astuces dans la pratique et l'interprétation d'une IRM cardiaque.
- Post-traitement et Analyse.

Jour 3 : Cardiopathies Infiltrative, Imagerie sous stress

- Intérêt du dépistage de la maladie de Fabry.
- Cardiopathies infiltratives.
- Aspect pratique dans la réalisation de l'examen, Quels protocoles pour quels examens ?

IRM et stress pharmacologiques :

- Bases physiopathologiques au stress pharmacologiques.
- Dobutamine, adénosine ou dipyridamole ?
- Protocoles pratiques: indications, contre-indications.
- Effets secondaires et leur gestion.
- Cas cliniques
- Trucs et astuces dans la pratique et l'interprétation d'une IRM Cardiaque.
- Post-traitement et Analyse

Moyens pédagogiques :

- Coaching pratique sur consoles (simulateurs de console d'acquisition) et post traitement dans l'environnement Portal.
- Séances de cas cliniques et interprétation.



PUBLIC

Public : Radiologues exerçant dans des structures publiques, académiques et/ou libérales.

Durée : 3 jours • 21 heures | 9h00 - 17h00

Dates : ► Nous consulter

Lieu : HCL Site Lacassagne à Lyon

Intervenant : Pr Philippe Douek

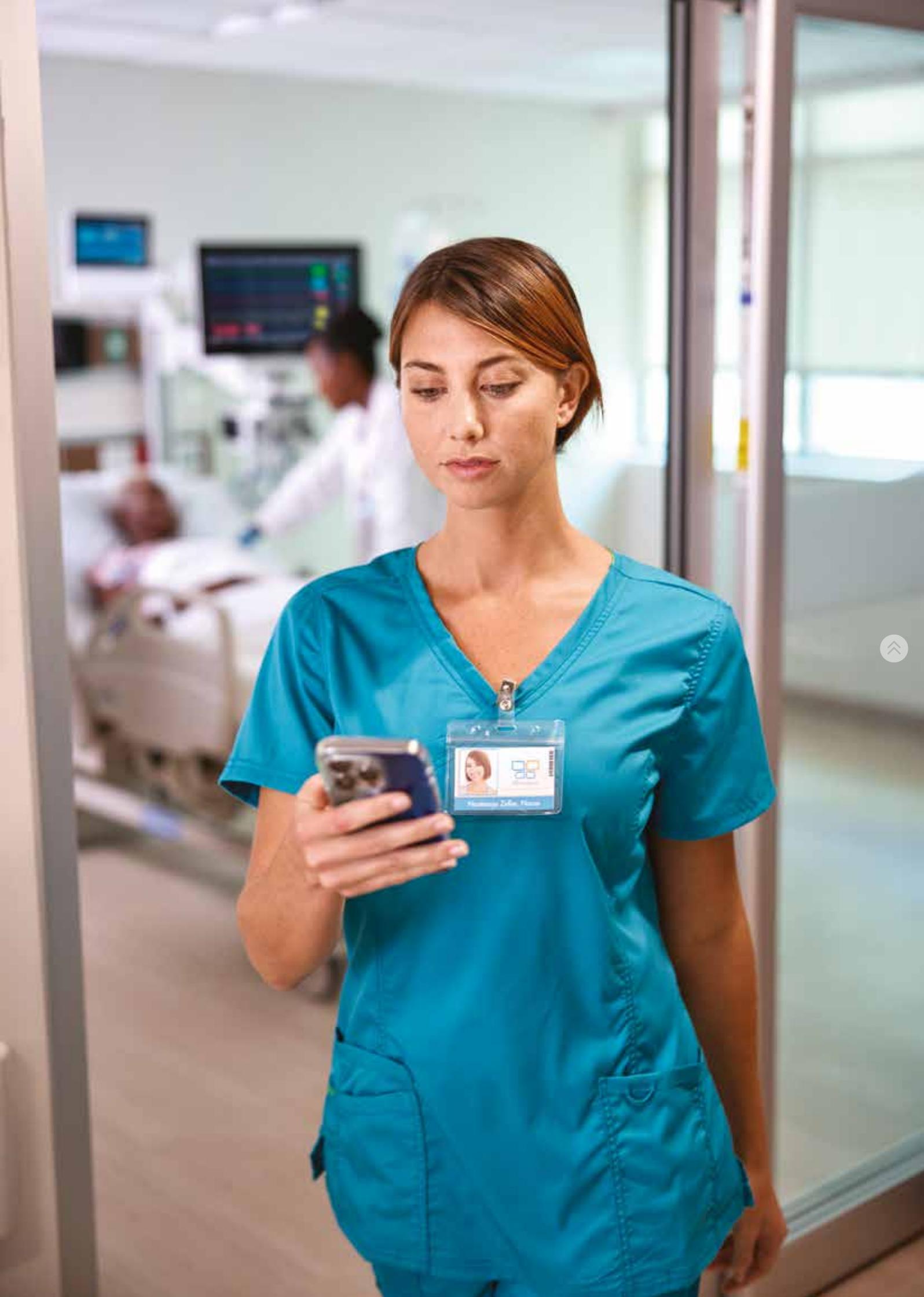
Nombre de participants : 8



Prix par personne

► Non Résidentiel : **2 100,00 € TTC**
(déjeuners compris)

REMARQUE : un support de cours et un certificat de stage seront remis au participant.





Formations E-learning



Se former en quelques clics

MONITORAGE

NIVEAU 1	Offre « Formation e-learning »	55
NIVEAU 2	Offre « Formation e-learning/présentiel »	57



Renseignements pratiques	58
Quelques questions à propos de nos formations	60
Conditions générales de vente	62



Philips Learning Center (PLC)

Le Philips Learning Center est une plateforme de formation en ligne destiné aux utilisateurs Philips.

Il propose des formations en ligne accessibles 24h/24, 7j/7, et dont le contenu est varié :

- Des cours en ligne
- Des vidéos explicatives
- Des vidéos interactives
- Des cahiers d'exercices avec corrections
- Des documents de support à l'acquisition
- Des guides de démarrage rapide

Ces e-learning permettront aux équipes existantes ainsi qu'aux nouveaux arrivants de se former et d'approfondir leurs connaissances pour une utilisation optimale des équipements Philips.

Ceux-ci peuvent être couplés avec du soutien appliqué pour encadrer un apprentissage pratique.

Ces outils de formation constituent un support pérenne sur lequel vous ou votre équipe pourrez

s'appuyer pour assurer la qualité dans la prise en charge des patients en répondant à vos exigences organisationnelles.

Les différents contenus sont régulièrement mis à jour et étoffés afin de vous proposer un développement continu de vos connaissances pour vous accompagner dans l'utilisation de ces technologies de pointe, en perpétuelle évolution.

Vous trouverez un large choix d'applications cliniques disponibles sur des thématiques diverses pour l'imagerie médicale, service de réanimation et d'anesthésie.

Ce site s'adresse principalement aux utilisateurs des solutions Philips (Manipulateurs, Médecins, Cadres de Santé, Infirmiers).

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à envoyer un mail à ifm.education@philips.com

Les formations en e-learning sont hors périmètre de la certification Qualiopi

A - Formation utilisateurs en e-learning

NIVEAU 1

Offre « formation e-learning »

Incluant les programmes : A - Accès annuel au Philips Learning Center

B - Accès à des sessions en distanciel (remote)



OBJECTIFS

Enseignement à distance, en toute autonomie pour les utilisateurs, ayant pour objectif de présenter les différentes fonctionnalités de nos solutions de monitoring et ventilation Philips.

Les acquis à l'issue de ces formations permettront une prise en charge des fonctions de monitoring et de ventilation dans les meilleures conditions de sécurité pour le patient, et dans les meilleurs délais par les personnels.

Ces modules de formation constituent des supports pérennes pouvant être utilisés après l'installation, pendant toute la durée de vie des solutions Philips, et notamment, lors de l'intégration de nouveaux membres dans l'équipe.

Le renforcement des compétences des équipes soignantes grâce à ces contenus théoriques en ligne (cours interactifs et vidéos explicatives) est également possible



PROGRAMME

Nous mettons à disposition un espace unique de formation, en ligne, en français, disponible 24h/24, pour les équipes :

- Des formations interactives en lignes, des vidéos explicatives, et des contenus de cours adaptés. Une librairie de ressources (vidéos - PDF).
- Un certificat d'accomplissement est délivré en fin de formation, indiquant que l'apprenant a suivi l'ensemble du module de formation choisi.
- Le catalogue des formations e-learning, accessible dans sa totalité pour les personnels ayant une clé d'accès, permet aux utilisateurs d'acquérir notamment la formation applicative initiale, couvrant les fondamentaux du monitoring IntelliVue. L'ensemble des fonctionnalités principales des moniteurs et/ou ventilateurs sont traitées. Des mises à jour régulières des contenus sont réalisées.

Le nombre de connexions pour un apprenant est illimité : il peut voir et revoir la formation le nombre de fois qu'il souhaite, et cela, lorsqu'il le désire. L'outil elearning permet ainsi de se former « où l'on veut, quand on veut ».

D'autres formations sont disponibles (concernant le logiciel de dossier patient de réanimation ICCA, la défibrillation etc.).

Liste des modules e-learning disponibles :

- L'expérience de formation Philips
- Surveillance au Poste Central PIC IX (niveau 1 et 2)
- Monitoring du patient
- Admission rapide
- Admission du patient
- Transfert du patient
- Sortie du patient
- Optimisation des mesures ECG
- Analyse du segment QT
- Optimisation des paramètres du patient
- Gestion des alarmes
- Utilisation IntelliVue
- Utilisation Efficia



PUBLIC

Public : Tous les utilisateurs des solutions de monitoring et ventilation Philips. Nouveaux personnels intégrant un service de soins. Personnels référents du service

Niveau requis : Utilisateurs Philips

Lieu : E-learning



B - Formation utilisateurs en distanciel (remote)

NIVEAU 1

Offre « formation e-learning »

Incluant les programmes : A - Accès annuel au Philips Learning Center

B - Accès à des sessions en distanciel (remote)



OBJECTIFS

Enseignement en distanciel, ayant pour objectif de présenter aux utilisateurs concernés, les différentes fonctionnalités de nos solutions de monitoring et ventilation Philips.

Les acquis à l'issue de cette formation permettront une prise en charge des fonctions de monitoring et de ventilation dans les meilleures conditions de sécurité pour le patient, et dans les meilleurs délais par les personnels.



PROGRAMME

Ces formations de type webmeeting sont réalisables sur poste fixe, mobile ou tablette. Une librairie de ressources est mise à disposition (vidéos / PDF).

Il s'agit de la déclinaison de notre offre sur site, via des outils de vidéoconférence (sessions vidéos, avec un formateur derrière l'écran). Elle permet de bénéficier d'une disponibilité accrue des ressources formateur et matériel.



PUBLIC

Public : Tous les utilisateurs des solutions de monitoring et ventilation Philips. Nouveaux personnels intégrant un service de soins. Personnels référents du service

Format : Webmeeting

Niveau requis : Utilisateurs Philips

Intervenant : Auto-formation en ligne

Lieu : E-learning

Durée : 4 sessions de 2 heures par un Ingénieur d'Application, en distanciel, par an, pour l'ensemble de l'établissement quels que soient les nombres de services concernés



NIV 1 • A + B (Prix par service)

Formation on-line 1 an > **4 027,00 € TTC**

Formation on-line 3 ans > **9 336,00 € TTC**

C - 2 jours sur site avec un Ingénieur d'Application

NIVEAU 2 (A + B + C)**Offre « formation e-learning / présentiel »***Incluant les programmes : A - Accès annuel au Philips Learning Center**B - Accès à des sessions en distanciel (remote)**C - 2 jours sur site avec un ingénieur d'application***OBJECTIFS**

Un accès privilégié aux experts Philips et à la connaissance produits.

Enseignement sur site, ayant pour objectif de présenter aux utilisateurs concernés, les différentes fonctionnalités de nos solutions de monitoring et ventilation Philips.

Optimiser et d'adapter la configuration de vos moniteurs aux besoins de votre service.

**PROGRAMME**

C'est un complément à la formation initiale, qui permet d'approfondir les connaissances sur l'ensemble des mesures physiologiques et fonctionnalités logicielles avancées disponibles.

Voir programmes A et B du Niveau 1 pour les descriptifs.

**PUBLIC**

Public : Tous les utilisateurs des solutions de monitoring et ventilation Philips. Nouveaux personnels intégrant un service de soins. Personnels référents du service

Niveau requis : Utilisateurs Philips

Intervenant : Ingénieur d'application Philips

Lieu : E-learning + 2 jours de formation sur site client par un ingénieur d'application, en distanciel, par an pour l'ensemble de l'établissement, quels que soient les nombres de services concernés



NIV 2 • A + B + C (Prix par service)

Formation on-line 1 an > **6 894,00 € TTC**

Formation on-line 3 ans > **17 066,00 € TTC**

Renseignements pratiques

Une situation géographique privilégiée

Situé en bordure de Paris, l'IFM est facilement accessible grâce à de multiples possibilités de transports.

Comment vous rendre à l'IFM ?

AÉROPORT ROISSY CHARLES DE GAULLE

Temps estimé : 1h30

Avec le bus direct

LE-BUS DIRECT 2 > Étoile - Porte Maillot (34 min)

(M) 1 > La Défense (10 mn)

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

Ou

LE-BUS DIRECT 4 > Gare de Lyon (44 mn)

(RER) (A) > La Défense (15 mn)

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

Avec Roissybus

Roissy / Opéra (45-60mn)

(RER) (A) Auber-Opéra - La défense (7mn)

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

Avec RER B

Roissy - Châtelet-les-Halles (28mn)

(RER) (A) Châtelet-les-Halles - La Défense (10mn)

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

AÉROPORT D'ORLY

Temps estimé : 1h15

Avec Orlybus

(OrlyBus) > Place Denfert-Rochereau (30 mn)

(M) 6 > Charles de Gaulle Étoile (30 mn)

(M) 1 La Défense (10 mn)

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

Avec Orlyval

(Orlyval) > Antony (8 mn)

(RER) (B) > Châtelet-les-Halles (25 mn)

(RER) (A) La Défense (15 mn)

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

Avec le bus direct

LE-BUS DIRECT 1 > Place de l'Étoile (45 mn)

(M) 1 > La Défense (10 mn)

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

GARE D'AUSTERLITZ

Temps estimé : 45 min

(P) Chemin piéton jusqu'à Gare de Lyon (10 min. à pieds)

(RER) (A) Arrêt La Défense

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

GARE MONTPARNASSE

Temps estimé : 40 min

(M) 12 Arrêt Porte de Versailles

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

GARE DE L'EST

Temps estimé : 35 min

(M) 4 Arrêt Châtelet-les-Halles

(RER) (A) Arrêt Porte de Versailles

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

GARE DE LYON

Temps estimé : 25 min

(RER) (A) Arrêt La Défense

(T) 2 Arrêt Suresnes-Belvédère

GARE DU NORD

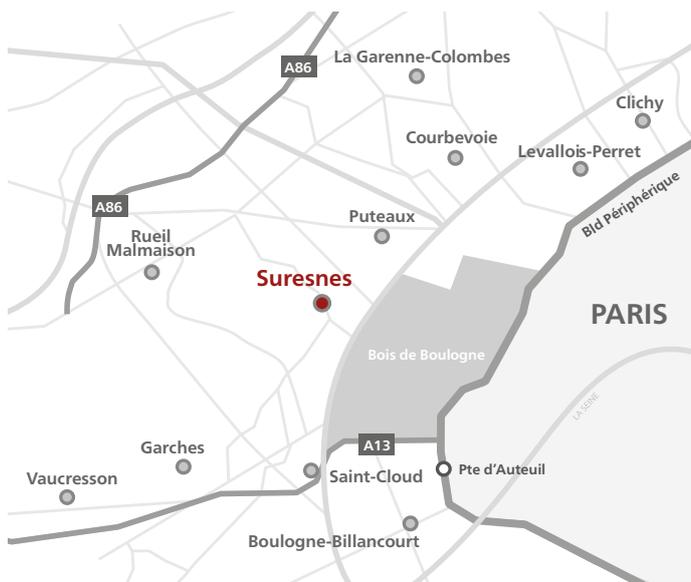
Temps estimé : 30 min

(M) 4 Direction Bagneux | Arrêt Châtelet

(M) 1 Châtelet Direction La défense

(T) 2 Direction Porte de Versailles | Arrêt Belvédère Suresnes

(L) Transilien SNCF : Arrêt Suresnes-Mont-Valérien



BUS

-  **93** Suresnes - De Gaulle - Esplanades des Invalides
-  **141** Lycée de Rueil-Malmaison – Grande Arche de La Défense (M, RER)
-  **175** Porte de Saint-Cloud
Asnières Gennevilliers - Gabriel Péri
-  **241** Rueil-Malmaison (RER) – Porte d’Auteuil (M)
-  **244** Rueil-Malmaison (RER) – Porte Maillot (M, RER)

544 - Autobus Suresnois

(Circuits Plateau Nord - République - Belvédère -
Marché Édouard Vaillant)

VENIR EN VOITURE

- Avec votre GPS : 48.872752, 2.228976
- Parking gratuit privatif sur 4 niveaux muni de prises de recharge électrique de véhicules. Disponible de 6h00 à 21h00 situé au 31 rue de Verdun - Suresnes
- Demandez l'accès par l'interphone
- Vous trouverez plus facilement de la place au 3e et 4e sous-sols
- Les places rouges sont en principe réservées aux visiteurs
- Rejoignez le hall d'accueil par la sortie piéton « Hall EST » vers le bas du parking



Les locaux de l'IFM sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accès au 33 rue de Verdun (accès bât. C)

Nos stages à l'IFM se déroulent à l'adresse suivante :

33 rue de Verdun
92156 Suresnes

Service Formation
Tél : 01 47 28 11 35

Email : ifm.education@philips.com

Site : www.philips.fr/IFM

HÔTELS À PROXIMITÉS

ATRIUM

68-72 Boulevard Henri Sellier
Tél : 01 42 04 60 76

CAMPANILE

15 Boulevard Henri Sellier
Tél : 01 58 47 55 66

IBIS

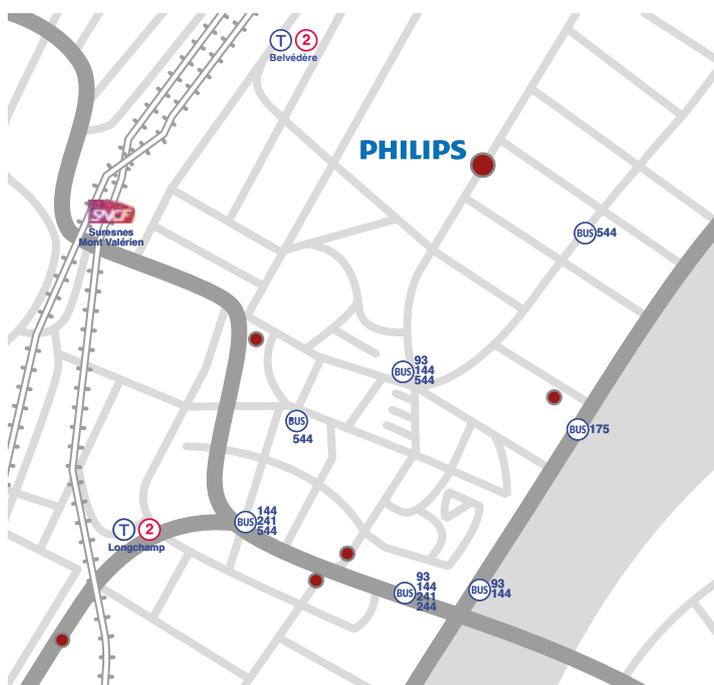
6 Rue des Bourets
Tél : 01 45 06 44 88

MERCURE

30 Avenue du Général de Gaulle
Tél : 01 45 06 15 52

NOVOTEL

7 Rue du Port aux Vins
Tél : 01 40 99 00 00





Quelques questions à propos de nos formations ?

Vous trouverez ci-après quelques réponses aux questions qui nous sont posées le plus fréquemment. Cependant, n'hésitez pas à nous appeler au **01 47 28 11 35**.

Que comprend l'option résidentielle ?

Plus particulièrement destinée à nos clients de Province, elle leur offre une prestation complète :

- Frais pédagogiques,
- Repas,
- Pausés.
- Chambre et petit déjeuner :
 - Si la formation débute le matin, la nuit précédente et le dîner à l'hôtel sont inclus.
 - Si la formation débute à 14 heures elle ne l'est pas, de même que le repas précédent la première demi-journée du cours.
 - Si la formation se termine à 14 heures, le dernier déjeuner est compris,
 - Les chambres doivent être libérées le matin du dernier jour,
 - Les dépenses personnelles (téléphone, bar, etc...) sont à régler directement par les participants à l'hôtel avant leur départ.

Que comprend l'option non résidentielle ?

Cette formule, plus adaptée à nos clients de la Région Parisienne, comprend :

- Les frais pédagogiques,
- Les repas de midi, sauf le premier repas si le cours débute à 14 heures,
- Si le cours se termine à 14 heures, le dernier déjeuner est inclus,
- Pausés.

Le coût de ces formations peut-il être imputé sur le budget formation de mon établissement ?

Bien entendu, Philips France Commercial a un numéro de déclaration d'activité : **11.92.13565.92**.

Une convention de formation est établie entre les deux parties.

Plusieurs formations biomédicales préparent les participants à la « maintenance de deuxième niveau » que recouvre ce terme ?

Sa définition se réfère à la norme française FDX60-010. Elle désigne les opérations de maintenance pouvant être réalisées par un personnel formé utilisant les procédures contenues dans les manuels techniques pour les vérifications, réglages et réparations par échange standard de sous-ensemble. Le troisième et le quatrième niveau peuvent être couverts par certains stages.

Vos programmes sont-ils définitifs ?

Nos programmes sont établis à l'avance ; de ce fait Philips se réserve le droit de les modifier afin de tenir compte des évolutions technologiques et des nouveaux textes réglementaires.

Combien de stagiaires acceptez-vous par stage ?

- Les cours REP et BIO accueillent une dizaine de stagiaires,
- Les cours SCAN accueillent entre 10 et 12 stagiaires,
- Les cours ECHO accueillent entre 5 à 10 stagiaires

Les autres stages accueillent une quinzaine de stagiaires.

Toutefois, Philips se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de participants est insuffisant.

Où les cours se déroulent-ils ?

En règle générale, les cours se déroulent dans notre Centre de Formation à Suresnes.

Pouvez-vous organiser des formations sur site dans notre établissement ?

Plusieurs formes peuvent s'adapter au mieux selon vos besoins :

- Cours de notre catalogue réalisé dans vos locaux en fonction de votre équipe (en particulier les stages des séries «BIO» et «REP»),
- Programme spécifique élaboré sur mesure avec vous et organisé en vos locaux ou à l'extérieur.

Une étude sera réalisée à la suite de votre demande, n'hésitez pas à nous contacter. 

Du matériel et des brochures techniques sont-ils mis à disposition des participants ?

Oui, pour tous les cours afin de mettre les connaissances acquises en pratique. En ce qui concerne la maintenance et le dépannage (cours REP), le manuel technique (en anglais) qui peut être fourni optionnellement dès la livraison du matériel (sous format papier ou électronique) sert de référence ; ces documents ne font donc pas partie de la prestation de formation mais sont mis à disposition pendant la durée du stage

Fournissez-vous un support de cours ?

Pour toutes les formations, un support de cours est remis aux participants.

Quelles sont les conséquences si j'annule ma participation à une formation ?

Toute annulation du participant intervenant entre 15 jours ouvrés et 5 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une facturation de 40% du prix de la prestation annulée.

Pour être valable toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier simple ou email).

Les participants reçoivent-ils une habilitation ?

Philips délivre une attestation de présence nominative à l'issue de chaque stage. L'habilitation relève de l'établissement qui emploie le participant.

Conditions générales de formation

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de formation Philips au verso du bon de commande joint et au présent catalogue et déclare y adhérer sans réserve.

BON DE COMMANDE DE FORMATION

Dès réception du bon de commande, une convention de formation vous sera envoyée.
Seul le retour de celle-ci constitue une inscription définitive.

VOTRE ÉTABLISSEMENT

Établissement :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse de facturation si différente :
Numéro de siret : Code Chorus :
Code postal : Ville :

Adhérent ANFH : oui non
Responsable Formation :
Nom : Prénom :
Téléphone : Email :

PARTICIPANT À LA FORMATION

Civilité	Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	e-mail

Référence :
Dates :
Résidentiel : oui non
Nombre de participants :
Montant TTC : Montant total TTC :

Merci de vous assurer que le participant a les prérequis définis au catalogue de formation Philips.
Toute commande de formation passée auprès de Philips France est soumise aux conditions générales figurant au verso.

CACHET

DATE

SIGNATURE

Un bon de commande par stage

Nom et qualité du signataire :

BON DE COMMANDE À RETOURNER À :
Philips France
Institut de Formation Médicale
33 rue de Verdun - CS60055
92156 SURESNES CEDEX
Tél : 01 47 28 11 35
Email : ifm.education@philips.com



Conditions particulières de vente applicables aux formations • Philips France

1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions particulières de formation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Philips France (Philips) fournit des prestations de formation. Philips peut y apporter toute modification qu'il estime nécessaire à tout moment. Le cas échéant, Philips informera tout participant à une formation n'ayant pas encore eu lieu au jour de notification des conditions générales.

2 - INSCRIPTIONS

- 2.1 Toute demande d'inscription doit être adressée par téléphone ou par écrit à l'Institut de Formation Médicale, tel qu'indiqué sur le devis ou la brochure d'information communiquée par Philips.
- 2.2 Les demandes d'inscription par téléphone ne donnent lieu qu'à réservation provisoire. Elles n'acquiescent un caractère définitif qu'à compter de la réception par Philips d'un bulletin d'inscription dûment complété et signé ou d'une commande écrite signée comportant le nom du participant, le titre, la date et le prix du cours, le nom, l'adresse et le cachet de la société ou de l'organisme à facturer.
- 2.3 En signant le bulletin d'inscription ou la commande, le participant reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de formation et déclare y adhérer sans réserve.
- 2.4 L'inscription sera considérée comme définitive dès l'envoi d'une convocation par Philips au participant.
- 2.5 Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles.

3 - DÉROULEMENT DU STAGE

- 3.1 Les dates, les horaires et la durée de la formation sont communiqués dans les brochures d'information éditées par Philips. Philips se réserve la possibilité de reporter la date de la formation.
- 3.2 Les supports de cours remis par Philips sont compris dans les frais de participation.
- 3.3 Philips se réserve le droit de modifier ou d'adapter le programme des stages en fonction de l'évolution de la technologie.

4 - PRIX DES STAGES

- 4.1 Les prix couvrent les frais d'animation et la fourniture des supports de cours, ainsi que les frais d'hébergement et de restauration pour les stages en option résidentielle.
- 4.2 Les prix figurant sur les brochures d'information ont un caractère indicatif et à ce titre sont susceptibles d'être réajustés unilatéralement par Philips.
- 4.3 Les prix communiqués trente (30) jours avant le déroulement du stage de formation sont fermes et non révisables et sont indiqués toutes taxes comprises.

5 - CONDITIONS DE PAIEMENT

- 5.1 Le paiement s'effectue par virement à réception de facture, ou par mandat administratif pour les établissements publics.
- 5.2 Toute somme non payée à l'échéance conformément à l'article sera majorée de pénalités de retard s'élevant à trois fois le taux d'intérêt légal (plus taxes) en vigueur à ladite date, sans préjudice de tous dommages et intérêts. S'ajoutera aux pénalités de retard l'indemnité globale et forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, hors champ de la TVA, telle que prévue par l'article D 441-5 du code de commerce.

6 - ANNULATION

- 6.1 Philips se réserve la possibilité d'annuler un stage dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant ou pour toute autre raison, notamment d'ordre logistique, et s'engage à en informer les personnes inscrites avant la date prévue du stage.
- 6.2 Toute demande d'annulation par le participant doit être notifiée par écrit à Philips.
- 6.3 L'inscription annulée par le participant moins de 5 jours ouvrés avant le début du stage, quel qu'en soit le motif, donnera lieu à une facturation totale de la prestation annulée.
- 6.4 Toute annulation du participant intervenant entre 15 jours ouvrés et 5 jours ouvrés avant le début du stage donnera lieu à une facturation de 40% du prix de la prestation annulée.
- 6.5 Philips s'engage à maintenir les dates des formations planifiées. En revanche, Philips ne peut garantir ses clients contre la force majeure, lors-

Mise à jour : juin 2024

qu'elle prive le ou les intervenants de sa/leur possibilité d'animer (décès d'un proche, inspection d'une autorité, convocation au ministère, etc.) et que le ou les formateur(s) suppléant(s) n'est/ne sont pas disponible(s). Dans cette hypothèse, Philips s'engage à vous contacter personnellement et à vous proposer une/des nouvelle(s) date(s) de formation.

- 6.6 Philips se réserve la possibilité de modifier le format ou les modalités de dispensation des formations si cela s'avérait nécessaire et compatible avec notamment pour motif sanitaire ou en vertu de directives gouvernementales en ce sens.



Philips France

33, rue de Verdun - CS60055 - 92156 Suresnes Cedex France
Tél. 033 (1) 47 28 10 00 - www.philips.fr

S.A.S.U. au capital de 3 100 000 €, R.C.S. Nanterre 811 847 243



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE LICENCE DU LOGICIEL

(« CONDITIONS DE VENTE »)

1. Dispositions initiales

1.1 Les Produits (équipements, services et logiciels) proposés sur le devis par l'entité juridique Philips qui y est identifiée sont soumis aux présentes conditions de vente.

1.2 Les prix d'achat indiqués sur le devis sont nets de toutes taxes. Toutes les taxes sur les Produits sont à la charge du Client.

1. Devis, commande, facturation et paiement

2.1 Tout devis relatif aux Produits est ouvert à l'acceptation pendant la période indiquée et peut être modifié ou révoqué par Philips avant l'acceptation par le Client. Toute commande est soumise à la confirmation écrite de Philips. Les conditions générales figurant sur le bon de commande du Client ou émises par ce dernier ne s'appliquent pas aux Produits.

2.2 Sauf accord contraire dans le devis ou ailleurs, Philips facture les Produits et/ou les consommables au Client comme suit :

2.2.1 En ce qui concerne les Produits :

- i. 25 % du prix d'achat sont à facturer à la réception du bon de commande du Client ;
- ii. 80 % du prix d'achat doivent être facturés à la livraison des Produits sur le site du Client ou dans l'entrepôt de Philips, sous réserve de l'article 6.2 des présentes conditions de vente ;
- iii. La facturation de 100 % du prix d'achat est due à l'achèvement de l'installation ou à la signature du certificat de remise.

2.2.2 En ce qui concerne les consommables :

- i. 80% du prix d'achat est dû pour la facturation à la réception du bon de commande du Client ;
- ii. 100% du prix d'achat doit être facturé à la livraison des consommables sur le site du Client ou dans l'entrepôt de Philips, sous réserve de l'article 6.2 des conditions de vente.

2.3 Le paiement de toutes les factures est dû net 30 jours à compter de la date de chaque facture.

2.4 Lorsqu'un autre montant est dû à Philips en vertu des présentes conditions de vente, Philips peut facturer ce montant au moment où il devient exigible.

2.5 Les paiements tardifs sont majorés d'un intérêt au taux maximal autorisé par la loi applicable. Si le Client ne paie pas les montants dus ou enfreint les présentes conditions de vente, Philips peut suspendre l'exécution de ses obligations et déduire le montant impayé de toute somme due au Client par Philips, en plus de tout autre droit ou recours dont dispose Philips. Philips est en droit de récupérer tous les frais et dépenses, y compris les honoraires d'avocat raisonnables liés à l'application de ses droits ou recours.

2.6 Le Client n'a pas le droit d'annuler une commande, sauf si ce droit d'annulation lui est accordé par une loi impérative, auquel cas il doit payer les frais encourus par Philips jusqu'à la date de l'annulation. Dans les autres cas d'annulation, le prix convenu reste dû.

2.7 Philips se réserve le droit d'ajuster les prix de liste des Clients et (ou) les prix nets, conformément à l'indice des prix à la consommation publié par l'organisme gouvernemental compétent dans le pays. Philips doit donner un préavis écrit de trente (30) jours avant de procéder à un ajustement des prix. Cet ajustement n'est pas rétroactif et ne peut commencer avant la première année du contrat.

3. Réserve de propriété jusqu'au paiement intégral

Philips reste propriétaire des Produits jusqu'au paiement du prix d'achat par le Client.

4. Changements techniques : obsolescence du produit

Philips a le droit de modifier la conception ou les spécifications des Produits à tout moment, à condition que ces modifications n'aient pas d'incidence négative sur les performances des Produits. Si un Produit devient obsolète avant la date de livraison, Philips s'efforce de fournir des Produits de remplacement équivalents à des prix similaires, mais n'assume aucune responsabilité dans le cas où aucun Produit de remplacement n'est disponible.

5. Location et reprise

5.1 Si le Client souhaite convertir l'achat de Produits en location, il doit, dans les quatre-vingt-dix (90) jours précédant la livraison des Produits, fournir tous les documents de location pertinents pour examen et approbation par Philips. Philips peut fournir le contrat de location à sa discrétion.

5.2 Dans le cas où le Client échangerait du matériel («Trade-In»), il fournira les éléments suivants :

5.2.1 Le Client s'engage à détenir un titre de propriété valable et commercialisable sur la reprise à partir de la date du devis et lorsque Philips prend possession de la reprise sur le site du Client. Si le Client ne respecte pas cet engagement, il n'a pas le droit de conserver un crédit de reprise pour cette reprise et doit rembourser Philips dans les plus brefs délais dès réception d'une facture de Philips.

5.2.2 La valeur de reprise indiquée dans le devis de Philips est subordonnée à la condition que le Client fournisse la reprise au plus tard à la date à laquelle Philips met le nouveau Produit mentionné dans le devis à la disposition du premier patient. Le Client doit supporter les coûts de toute réduction de la valeur de reprise résultant d'un retard du Client qui fait que la reprise n'a pas lieu à la date prévue et doit payer rapidement la facture révisée.

5.2.3 Si Philips reçoit une reprise dont la configuration (y compris la version du logiciel) ou le numéro de modèle diffère de la reprise décrite dans le

devis de Philips, Philips se réserve le droit d'ajuster la valeur de reprise et de réviser la facture en conséquence, et le Client doit payer cette facture révisée dès réception.

5.2.4 Le Client s'engage à : (i) nettoyer et désinfecter tous les composants susceptibles d'être infectés et tous les fluides biologiques de l'échange ; (ii) vidanger toutes les conduites de refroidissement applicables et boucher toute la plomberie associée et (iii) supprimer toutes les données personnelles de l'échange. Le Client s'engage à rembourser Philips de tous les frais encourus par Philips à la suite du non-respect par le Client de ses obligations en vertu des présentes.

6. Date d'expédition et de livraison

6.1 Philips livre les Produits conformément aux Incoterms indiqués dans le devis. Si Philips et le Client conviennent d'autres conditions de livraison, les frais supplémentaires sont à la charge du Client.

6.2 Philips fera des efforts raisonnables pour respecter les dates de livraison indiquées ou confirmées. Le non-respect de la date de livraison spécifiée ne constitue pas une cause suffisante d'annulation et Philips n'est pas responsable des pénalités, pertes ou dépenses dues à un retard de livraison. Si le Client est à l'origine du retard, les frais raisonnables encourus par Philips sont à la charge du Client. Si le retard est supérieur à quatorze (14) jours, le Client doit payer immédiatement le prix d'achat des Produits à Philips.

7. Installation

7.1 Si Philips a entrepris l'installation des Produits, le Client est responsable de ce qui suit, à ses frais et risques exclusifs :

7.1.1 La mise à disposition d'un espace de stockage adéquat et fermant à clé pour les Produits sur le site d'installation ou à proximité de celui-ci. Le Client réparera ou remplacera tout article perdu ou endommagé pendant la période de stockage.

7.1.2 Philips ou son représentant doit avoir accès au site d'installation sans obstacle ni gêne en temps utile pour commencer les travaux d'installation à la date prévue.

7.1.3 L'exécution et l'achèvement des travaux préparatoires dans les délais impartis, conformément aux exigences d'installation de Philips. Le Client veille à ce que le site préparé soit conforme à tous les codes de sécurité, d'électricité et de construction applicables aux Produits et à leur installation.

7.1.4 L'enlèvement et l'élimination appropriés de toute matière dangereuse sur le site d'installation avant l'installation par Philips.

7.1.5 L'obtention en temps utile de tous les visas, autorisations d'entrée, de sortie, de séjour, de travail ou autres permis et licences nécessaires pour le personnel de Philips ou de ses représentants et pour l'importation et l'exportation d'outils, d'équipements, de Produits et de matériaux nécessaires aux travaux d'installation et aux tests qui s'en suivent.

7.1.6 L'assistance à Philips ou au représentant de Philips pour déplacer les Produits de l'entrée des locaux du Client jusqu'au site d'installation. Le Client est responsable, à ses frais, du grèvement, de l'enlèvement des cloisons ou autres obstacles et des travaux de remise en état.

7.2 Si les Produits sont connectés à un réseau informatique, le Client est responsable de la sécurité du réseau, y compris, mais sans s'y limiter, de l'utilisation de mots de passe administratifs sécurisés, de l'installation des dernières mises à jour de sécurité des logiciels d'exploitation et des navigateurs web, de l'utilisation d'un pare-feu du Client et de la mise à jour des pilotes et des logiciels anti-virus et anti-espions.

7.3 Si l'une des conditions susmentionnées n'est pas respectée, Philips ou le représentant de Philips peut interrompre l'installation et les tests ultérieurs pour des raisons qui ne sont pas imputables à Philips, et les parties prolongent le délai d'achèvement de l'installation. Tous les frais supplémentaires sont à la charge du Client et Philips n'est pas responsable des dommages résultant de l'installation retardée ou liés à celle-ci.

7.4 Philips n'est pas responsable de l'adéquation des locaux ou des services publics disponibles dans les locaux pour l'installation ou le stockage des Produits.

8. Acceptation

8.1 Philips informera le Client de l'achèvement de l'installation afin de lui permettre de participer aux tests et de confirmer, par la signature d'un certificat, l'acceptation des Produits et leur conformité aux spécifications convenues.

8.2 En cas d'absence du Client, Philips entame les essais conformément à ses procédures d'essai standard et, à l'issue de ceux-ci, le certificat d'essai indique l'acceptation.

8.3 En cas de rejet des Produits, le Client en communique les raisons à Philips sous une forme écrite détaillée dans les dix (10) jours suivant la fin des tests d'acceptation, et Philips corrige ces défaillances en répétant les étapes concernées du test d'acceptation dans un délai raisonnable.

8.4 Si, dans les dix (10) jours suivant la fin du test d'acceptation, Philips n'a pas reçu le certificat d'acceptation signé ou un rapport de refus motivé, le Produit est considéré comme accepté par le Client.

8.5 Le fait que le Client commence à utiliser les Produits à des fins cliniques est considéré comme une acceptation de sa part.

8.6 Les défauts ou déviations mineurs qui n'affectent pas l'utilisation opérationnelle des Produits installés doivent être mentionnés sur le certificat d'acceptation, mais n'empêchent pas l'acceptation. Philips est tenu de remédier à ces défauts dans un délai raisonnable.

9. Réclamations et retours

Le Client doit informer Philips par écrit de ses réclamations dans les dix (10) jours suivant la réception des Produits. Si Philips reconnaît la validité de la réclamation, Philips émet un avis d'autorisation de retour et le Client renvoie les Produits. Chaque Produit retourné doit être emballé dans son emballage d'origine.

10. Garantie du produit

10.1 En l'absence de garantie spécifique sur le Produit dans le devis, les dispositions de garantie suivantes s'appliquent au Produit.

10.2 Produits matériels. Philips garantit au Client que le Produit est matériellement conforme à la spécification du Produit figurant dans le devis et à la documentation de l'utilisateur accompagnant l'envoi du Produit pendant une période d'un an à compter de la date d'acceptation ou de la première utilisation clinique, selon la première éventualité, mais en aucun cas au-delà de quinze (15) mois à compter de la date d'envoi, à condition que le Produit ait fait l'objet d'une utilisation et d'un entretien corrects. Pour la surveillance des patients en milieu hospitalier, la garantie est de trente-six (36) mois maximum. Tout Produit jetable destiné à un usage unique fourni par Philips au Client sera de bonne qualité jusqu'à la date de péremption applicable à ce Produit.

10.3 Service. Philips garantit que tous les services seront exécutés avec un soin et une compétence raisonnables. En cas de non-respect de cette garantie, la seule responsabilité de Philips consiste, à sa discrétion, à créditer ou à réexécuter les services en question. Cette garantie ne s'étend que sur une période de quatre-vingt-dix (90) jours après l'achèvement des services.

10.4 Le Client ne peut faire valoir la garantie du Produit que si Philips reçoit une notification écrite du défaut pendant la période de garantie dans les dix (10) jours suivant la découverte du défaut par le Client et, le cas échéant, le Produit ou les pièces défectueuses sont renvoyés à l'adresse indiquée par Philips. Les pièces défectueuses restent la propriété de Philips après leur remplacement.

10.5 Les obligations de Philips en matière de garantie pour le Produit se limitent, au choix de Philips, à la réparation ou au remplacement du Produit ou d'une partie de celui-ci, auquel cas les pièces de rechange doivent être neuves ou d'une performance équivalente à celle des pièces neuves, ou au remboursement d'une partie proportionnelle du prix d'achat payé par le Client.

10.6 Les obligations de garantie de Philips ne s'appliquent pas aux défauts résultant de :

10.6.1 l'entretien, la configuration ou l'étalonnage incorrect ou inadapté par le Client ou ses agents ;

10.6.2 l'utilisation, le fonctionnement, la modification ou l'entretien du Produit qui n'est pas conforme aux spécifications du Produit et aux instructions écrites applicables de Philips ou qui est effectué avant l'achèvement du processus de validation de Philips ;

10.6.3 abus, négligence, accident, dommages (y compris les dommages en cours de transport) causés par le Client ;

10.6.4 une mauvaise préparation du site, y compris la corrosion du Produit causée par le Client ;

10.6.5 tout dommage au Produit ou à toute donnée médicale ou autre donnée stockée, causé par une source externe (y compris les virus ou les interférences logicielles similaires) résultant de la connexion du Produit à un réseau du Client, à des appareils du Client, à un Produit tiers ou à l'utilisation d'appareils amovibles.

10.7 Philips n'est pas responsable de la garantie du Produit tiers fourni par Philips au Client. Toutefois, si Philips, en vertu de son contrat de licence ou d'achat avec ce tiers, a droit à des garanties et à des solutions de service, Philips fera des efforts raisonnables pour étendre au Client la garantie du tiers et les solutions de service pour ces Produits.

10.8 Pendant la durée de la garantie et de tout accord de service à la Clientèle, le Client doit fournir à Philips une connexion internet à haut débit dédiée, permettant d'établir une connexion à distance avec les Produits, afin que Philips puisse fournir un service à distance pour les Produits :

10.8.1 la prise en charge de l'installation d'un routeur approuvé par Philips (ou d'un routeur appartenant au Client et acceptable pour Philips) pour la connexion aux Produits et au réseau du Client (ce routeur reste la propriété de Philips s'il est fourni par Philips et n'est fourni que pendant la durée de la garantie) ;

10.8.2 maintenir un emplacement sûr pour le matériel permettant de connecter les Produits au centre de données de service à distance de Philips (PRSDC) ;

10.8.3 la mise à disposition et le maintien d'une adresse IP gratuite au sein du réseau du site, à utiliser pour connecter les Produits au réseau du Client.

10.8.4 le maintien de la connexion ainsi établie pendant toute la période applicable ;

10.8.5 faciliter la reconnexion à Philips en cas de déconnexion temporaire ; Si le Client ne fournit pas l'accès décrit dans la présente section et que le Produit n'est pas connecté au PRSDC (y compris toute déconnexion temporaire), le Client accepte tout impact sur la disponibilité des Produits, les coûts supplémentaires et la rapidité de résolution.

10.9 Les garanties énoncées dans les présentes conditions de vente et dans le devis sont les seules garanties offertes par Philips en rapport avec le Produit et remplacent expressément toute autre garantie, qu'elle soit écrite, orale, statutaire, expresse ou implicite, y compris toute garantie de non-contrefaçon, de jouissance paisible, de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier. Philips rejette expressément les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. En outre, Philips ne garantit pas que les Produits utilisant le nuage seront ininterrompus ou exempts d'erreurs.

11. Limitation de la responsabilité

11.1 La responsabilité totale de Philips, dans le cadre ou en relation avec le Produit, pour tout manquement aux obligations contractuelles, garantie, négligence, acte illégal ou autre en relation avec le Produit, est limitée au prix d'achat réel reçu pour le Produit à l'origine de la réclamation.

11.2 Philips ne peut être tenu responsable des dommages indirects, punitifs, accessoires, exemplaires, spéciaux ou consécutifs et/ou de tout dommage, y compris la perte de données, de bénéfices, de revenus, d'interruption d'activité ou d'utilisation en rapport avec les présentes conditions de vente ou en découlant, qu'ils soient prévisibles ou non et que la réclamation soit fondée sur un délit civil (y compris la négligence), une rupture de contrat, une action en justice ou en équité. Ni Philips ni les fournisseurs de Philips ne peuvent être tenus responsables de la perte ou de l'impossibilité d'utiliser les données médicales ou

autres stockées sur ou par le Produit.

11.3 L'exclusion de la responsabilité dans les présentes conditions de vente ne s'applique que dans la mesure permise par la loi applicable.

12. Violation des droits de propriété intellectuelle sur les Produits

12.1 Le Client doit rapidement informer Philips par écrit de toute réclamation d'un tiers alléguant que le Produit ou son utilisation constitue une violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers.

12.2 Philips a le pouvoir exclusif de défendre et de régler cette réclamation. Le Client n'admettra ni ne conclura aucun règlement en rapport avec cette réclamation sans l'accord écrit préalable de Philips. Le Client fournira à Philips toutes les informations et l'assistance nécessaires pour défendre cette réclamation.

12.3 Sous réserve du respect par le Client des clauses 12.1 et 12.2, et sous réserve de la clause 12.4, Philips peut, à sa discrétion et à ses frais : (i) obtenir pour le Client le droit de continuer à utiliser le Produit ; (ii) remplacer le Produit par un Produit équivalent non contrefait ; (iii) modifier le Produit de manière à ce qu'il devienne non contrefait ; (iv) racheter les Produits détenus en stock par le Client pour le prix d'achat moins une dépréciation raisonnable ; ou (v) défendre ou régler la réclamation déposée contre le Client.

12.4 Philips n'a aucune responsabilité ou obligation en vertu de la présente clause 12 si la plainte pour infraction concerne un Produit :

i. conçus et fabriqués conformément aux spécifications ou aux instructions du Client ;

ii. modifié par le Client ou son utilisateur final ou utilisé de manière non conforme à l'usage auquel il est destiné ;

iii. qui n'ont pas été mises à jour par le Client conformément aux instructions de Philips (par exemple, les mises à jour de logiciels) ;

iv. combinés par le Client ou son utilisateur final avec des appareils, des logiciels, des méthodes, des systèmes ou des processus non fournis par Philips, lorsque la réclamation d'un tiers est basée sur cette combinaison ; ou

v. pour laquelle l'infraction alléguée se produit dans un pays autre que le territoire.

12.5 Philips ne peut en aucun cas être tenu responsable des pertes ou dommages indirects ou consécutifs subis par le Client ou l'un de ses affiliés ou de ses/leurs Clients en rapport avec la violation d'un droit de propriété intellectuelle d'un tiers.

12.6 Les clauses 12.1 à 12.5 représentent la seule et entière responsabilité de Philips et le recours exclusif du Client en ce qui concerne les réclamations de tiers en matière de propriété intellectuelle.

12.7 Si Philips reçoit un avis du Client ou d'un tiers affirmant que le Produit ou son utilisation enfreint les droits de propriété intellectuelle d'un tiers, Philips peut, afin de limiter ou d'éviter sa responsabilité, suspendre ou interrompre la fourniture des Produits au Client et ne peut être tenu responsable de cette suspension ou de cette interruption.

13. Utilisation et exclusivité des documents relatifs aux Produits

Tous les documents et manuels, y compris les informations techniques relatives aux Produits et à leur entretien, fournis par Philips, sont des informations exclusives de Philips, couvertes par les droits d'auteur de Philips, et restent la propriété de Philips, et à ce titre, ils ne doivent pas être copiés, reProduits, transmis ou divulgués à des tiers ou utilisés par eux sans l'accord écrit préalable de Philips.

14. Contrôle des exportations et revente des Produits

14.1 La fourniture, l'exportation ou le transfert de Produits ou la fourniture de services d'installation, de maintenance, d'assistance technique, de formation, d'investissement, de financement ou de courtage y afférents peuvent être soumis à des lois de contrôle des exportations et à des règlements de sanction, y compris, mais sans s'y limiter, ceux des Nations unies, de l'UE, du Royaume-Uni et des États-Unis, qui interdisent ou restreignent l'exportation ou le détournement de certains Produits, technologies et services vers certains pays (les «réglementations en matière d'exportation»). Si la livraison de Produits ou de services à des destinations ou à des personnes désignées est soumise à l'octroi d'une licence d'exportation ou d'importation par un gouvernement ou est autrement restreinte ou interdite en raison des réglementations en matière d'exportation, Philips peut suspendre ses obligations envers le Client jusqu'à l'octroi de cette licence ou pendant la durée de la restriction ou de l'interdiction.

14.2 Absence de licence d'exportation. Si aucune licence ne peut être obtenue ou si la restriction ou l'interdiction persiste, Philips peut décider, à sa seule discrétion, de mettre fin à la commande concernée sans encourir de responsabilité envers le Client. Le Client doit se conformer à tous égards à la réglementation en matière d'exportation et à toute licence d'exportation applicable à la fourniture de Produits, de logiciels, de technologies ou à la prestation de services.

14.3 Réexportation. Le Client doit imposer toutes les restrictions applicables en matière de contrôle des exportations et de sanctions à tout tiers si les Produits sont transférés ou réexportés vers des tiers. Le Client prend toutes les mesures raisonnablement nécessaires pour s'assurer qu'aucun acheteur n'enfreint les réglementations en matière d'exportation. Le Client garantit Philips contre tout dommage direct, indirect ou punitif, toute perte, tout coût (y compris les frais et honoraires d'avocat) et toute autre responsabilité résultant d'une violation ou d'un non-respect de la présente section. Le Client reconnaît que la réexportation de certains Produits, technologies et services et/ou vers certains pays, limitée ou restreinte par les réglementations en matière d'exportation, est interdite et ne doit pas être effectuée sans l'accord préalable des autorités gouvernementales compétentes. Le Client doit informer Philips par écrit de toute revente ou (ré)exportation des Produits afin de se conformer aux réglementations en matière de contrôle des exportations et de sanctions, ainsi qu'à toute autre responsabilité réglementaire régissant la vente des Produits, y compris, mais sans s'y limiter, les exigences en matière de traçabilité des appareils médicaux, qui peuvent s'appliquer à Philips.

14.4 Les parties conviennent que le non-respect des points 14.1, 14.2 et 14.3 constitue une raison suffisante pour suspendre immédiatement l'exécution de toute obligation découlant des présentes conditions de vente et/ou pour résilier la commande de Philips sans notification préalable. En cas de suspension ou de résiliation, (i) Philips n'a aucune obligation de fournir des Produits au Client ni aucune autre obligation découlant des présentes conditions de vente, (ii) le Client dégage Philips de toute responsabilité et l'indemnise pour tout

dommage, réclamation, pénalité ou autre perte (y compris les frais d'avocat) que Philips pourrait subir ou encourir en raison de la violation de la présente section par le Client, et (iii) Philips dispose de tous les autres recours prévus par la loi ou l'équité. Les dispositions de la présente section restent en vigueur après la résiliation ou l'expiration des présentes conditions de vente.

15. Licence Conditions d'utilisation du logiciel

15.1 Sous réserve des limitations d'utilisation indiquées dans le devis, Philips accorde au Client une licence non exclusive et non transférable, sans droit d'accorder des sous-licences, pour l'incorporation et l'utilisation du logiciel sous licence (comme spécifié dans le devis, qu'il soit intégré ou autonome) dans les Produits sous licence et l'utilisation autorisée (comme indiqué dans le devis), conformément aux présentes conditions de vente.

Le logiciel sous licence est concédé sous licence et n'est pas vendu. Tous les droits de propriété intellectuelle sur le logiciel sous licence restent la propriété de Philips.

Le Client peut effectuer une copie du logiciel sous licence sous une forme lisible par une machine, uniquement à des fins de sauvegarde. Philips se réserve le droit de facturer les copies de sauvegarde créées par Philips. Le Client n'est pas autorisé à reproduire, vendre, céder, transférer ou concéder en sous-licence le logiciel sous licence. Le Client doit préserver la nature confidentielle du logiciel sous licence et ne doit pas divulguer ou transférer une partie du logiciel sous licence à un tiers.

Le Client doit conserver la mention du droit d'auteur de Philips ou toute autre mention de propriété sur toutes les copies du logiciel sous licence. Le Client ne doit pas (et ne doit pas autoriser un tiers à) décompiler, désassembler ou désosser le logiciel sous licence.

15.2 Le logiciel sous licence ne peut être utilisé qu'en relation avec des Produits sous licence ou des systèmes certifiés par Philips. Si le Client modifie le logiciel sous licence de quelque manière que ce soit, toutes les garanties associées au logiciel sous licence et aux Produits deviennent nulles et non avenues. L'installation par le Client de correctifs ou de mises à jour émis par Philips n'est pas considérée comme une modification.

Philips et ses filiales sont libres d'utiliser tout retour d'information ou toute suggestion de modification ou d'amélioration du logiciel sous licence fourni par le Client, dans le but de modifier ou d'améliorer le logiciel sous licence ainsi que de concéder ces améliorations à des tiers.

En ce qui concerne les logiciels sous licence de tiers, le Client accepte de se conformer aux conditions applicables à ces logiciels sous licence. Le Client indemniserait Philips pour tout dommage résultant du non-respect de ces conditions. Si le concédant de licence tierce met fin à la licence tiers, Philips a le droit de mettre fin à la licence tiers avec le Client et de déployer des efforts raisonnables pour trouver une solution.

16. Confidentialité

Si l'une des parties a accès à des informations confidentielles de l'autre partie, elle doit les garder confidentielles. Ces informations ne seront utilisées que si et dans la mesure où elles sont nécessaires à la réalisation des transactions concernées. Cette obligation ne s'étend pas aux informations du domaine public et/ou aux informations divulguées en vertu d'une loi ou d'une décision de justice.

17. Respect des lois

17.1 Chaque partie doit se conformer à toutes les lois, règles et réglementations qui lui sont applicables dans le cadre des présentes conditions de vente, y compris, mais sans s'y limiter, les lois relatives à la protection de la vie privée, à la santé et à la sécurité, à la lutte contre les pots-de-vin et à la corruption.

18. Force majeure

18.1 Chaque partie n'est pas responsable de la non-exécution de l'une de ses obligations dans la mesure où cette exécution est empêchée par des circonstances échappant à son contrôle raisonnable, y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, la guerre, la guerre civile, l'insurrection, l'incendie, l'inondation, les conflits du travail, les épidémies, les pandémies, les cyber-attaques, les actes de terrorisme, les réglementations gouvernementales et/ou les actes similaires, les embargos, les sanctions ou les restrictions en matière de contrôle des exportations, l'indisponibilité de Philips en ce qui concerne les permis, licences et/ou autorisations nécessaires, la défaillance ou la force majeure des fournisseurs ou des sous-traitants.

18.2 Si un cas de force majeure empêche Philips d'exécuter une commande du Client ou toute autre obligation découlant de la vente, Philips n'est redevable d'aucune compensation, d'aucun remboursement ni d'aucun dommage au Client.

19. Divers

19.1 Tout Produit nouvellement fabriqué peut contenir des pièces remises à neuf équivalentes à des pièces neuves en termes de performance.

19.2 Si le Client est insolvable, incapable de payer ses dettes à l'échéance, s'il dépose son bilan ou en fait l'objet, s'il a désigné un administrateur judiciaire, s'il est soumis à des frais de retard de paiement (temporaires ou permanents) ou si ses actifs sont cédés ou gelés, Philips peut annuler toute obligation non remplie ou suspendre son exécution, à condition que les obligations financières du Client à l'égard de Philips restent pleinement en vigueur.

19.3 Si une disposition des présentes conditions de vente est jugée illégale, inapplicable ou invalide, en tout ou en partie, la validité et l'applicabilité des autres dispositions resteront pleinement en vigueur. En lieu et place de toute disposition jugée illégale, inapplicable ou invalide, en tout ou en partie, une disposition reflétant l'intention initiale des présentes conditions de vente, dans la mesure où la loi applicable le permet, sera considérée comme remplaçant cette disposition.

19.4 Les avis ou autres communications sont donnés par écrit et sont réputés efficaces s'ils sont remis en personne ou s'ils sont envoyés par service de messagerie ou par courrier à la partie concernée.

19.5 Le fait que le Client ou Philips n'exige à aucun moment le respect d'une obligation n'affecte pas le droit d'en exiger l'exécution à tout moment par la suite.

19.6 Philips peut céder ou modifier ses droits et obligations, en tout ou en partie, à l'une de ses filiales ou céder ses créances à une partie quelconque sans

l'accord du Client. Le Client accepte de signer tous les documents nécessaires à la réalisation de la cession ou de la novation de Philips. Le Client ne peut transférer ou céder aucun de ses droits ou obligations sans l'accord écrit préalable de Philips.

19.7 Les obligations du Client ne dépendent pas des autres obligations qu'il peut avoir en vertu d'un autre accord ou arrangement avec Philips. Le Client n'exerce aucun droit de compensation dans l'offre ou la vente par rapport à un autre accord ou arrangement avec Philips.

19.8 Les présentes conditions de vente sont régies par les lois du pays ou de l'État dans lequel l'entité juridique de Philips identifiée dans le devis est située, et les parties se soumettent à la compétence exclusive des tribunaux de ce pays ou de cet État, étant entendu que Philips sera en droit d'entamer une procédure judiciaire contre le Client devant tout autre tribunal compétent. La Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

20. Conditions spécifiques aux Produits

Les annexes spécifiques aux Produits sont incorporées aux présentes dans la mesure où elles s'appliquent aux Produits énumérés dans le devis et leurs conditions supplémentaires ne s'appliquent qu'aux Produits qui y sont spécifiés. En cas de conflit entre les conditions énoncées dans les annexes spécifiques aux Produits et les conditions énoncées dans les présentes conditions de vente, les conditions énoncées dans les annexes spécifiques aux Produits prévalent.

21. Vie privée et protection des données

21.1 Lorsque Philips traite indépendamment des données à caractère personnel provenant du Client (telles que des données à caractère personnel relatives au personnel du Client ou à d'autres personnes physiques traitées pour gérer la relation commerciale avec le Client et/ou pour se conformer aux lois applicables), Philips traitera ces données à caractère personnel conformément à l'avis de confidentialité de Philips, disponible à l'adresse suivante : <https://www.philips.com/privacy>.

21.2 Le Client reconnaît et accepte que Philips traite les informations relatives à la sécurité et aux performances des Produits, telles que les fichiers journaux ou les paramètres des appareils, afin de fournir les Produits et les services connexes et, si cela est strictement nécessaire, de permettre à Philips de se conformer à sa mission de fabricant d'appareils (médicaux) et de s'en acquitter conformément aux réglementations et normes applicables (y compris, mais sans s'y limiter, les activités de vigilance, de surveillance post-commercialisation et d'évaluation clinique).

21.3 Lorsque Philips - pour la fourniture des Produits - traite des données à caractère personnel au nom et selon les instructions du Client (telles que des données à caractère personnel relatives aux patients du Client ou à d'autres personnes physiques), l'addendum sur le traitement des données (ATD) incorporé dans l'annexe 1 des présentes conditions de vente s'applique.

ANNEXE 1 AUX CONDITIONS DE VENTE - Avenant sur le traitement des données

1. Le présent avenant relatif au traitement des données («ATD») est conclu entre Philips et le Client. Cet ATD fait partie des conditions de vente entre Philips et le Client pour la fourniture des Produits. Le Client conclut l'ATD en son nom propre et, dans la mesure où la législation applicable en matière de protection des données l'exige, au nom et pour le compte de ses filiales.

2. Cet ATD s'applique lorsque les données du Client sont traitées par Philips dans le cadre de la fourniture des Produits et des services connexes. Les parties reconnaissent et acceptent qu'en ce qui concerne le traitement des données Client, Philips agit en tant que sous-traitant pour le Client, qui agit en tant que contrôleur (ou sous-traitant). Si le Client est un sous-traitant, il garantit que ses instructions et actions concernant les données Client ont été autorisées par le contrôleur initial.

3. L'objet du traitement des données du Client est la fourniture des Produits, tels que décrits dans les conditions de vente. La nature du Traitement des Données du Client comprend : l'hébergement des Données Personnelles (par exemple les offres cloud) ; et/ou l'administration, la gestion, l'installation, la configuration, la migration, la maintenance et le support ou tout autre Produit et service connexe nécessitant le traitement (par exemple l'accès à distance) des Données du Client stockées dans le cloud ou sur les systèmes informatiques du Client (par exemple les offres de services).

L'objectif du traitement des données en vertu de l'ATD est la fourniture des Produits à l'initiative du Client ou du contrôleur initial de temps à autre.

Les catégories de personnes dont les données personnelles seront traitées comprennent toutes les personnes dont les données personnelles sont fournies par le Client ou ses contrôleurs d'origine à Philips via les Produits ou pour la fourniture des Produits, telles que les patients ou le personnel du Client, les fournisseurs, les partenaires commerciaux et les utilisateurs finaux.

Les catégories de données Clients traitées/transférées peuvent inclure toutes les données personnelles fournies à Philips pour la fourniture des Produits, telles que : les informations de contact et d'utilisateur, comme le nom et l'adresse électronique ; les fichiers journaux du système contenant des données personnelles ; les données relatives à la santé ; d'autres données personnelles spécifiques à l'application que les utilisateurs saisissent dans les Produits.

Entre Philips et le Client, la durée du traitement des données dans le cadre de cet ATD est déterminée par le Client. Sous réserve de la clause de résiliation de cet ATD, Philips traitera les données du Client pendant la durée des conditions de vente, sauf accord écrit contraire. De plus amples informations sur le traitement des données du Client peuvent être fournies à ce dernier, sur demande.

4. Le Client traite les données Clients conformément à la législation applicable en matière de protection des données, y compris lorsqu'il acquiert des données Clients et lorsqu'il demande à Philips de traiter les données Clients.

5. Philips traitera les données de l'utilisateur uniquement : (i) au nom et pour le compte de l'utilisateur ; (ii) conformément aux instructions de l'utilisateur telles que documentées dans l'ATD ; (iii) pour la fourniture des Produits ; et (iv) dans

la mesure requise par la loi sur la protection des données à laquelle Philips est soumise. Les parties conviennent que l'ATD et les conditions de vente (y compris les instructions fournies par le Client via les outils utilisés pour faire fonctionner les Produits) constituent les instructions documentées du Client concernant le traitement des données du Client par Philips. Toute instruction supplémentaire ou alternative concernant le traitement des données Client doit faire l'objet d'un accord écrit entre les parties. Compte tenu de la nature du traitement, le Client convient qu'il est peu probable que Philips puisse se prononcer sur la question de savoir si les instructions documentées du Client concernant le traitement des données de l'utilisateur par Philips enfreignent la législation applicable en matière de protection des données. Si Philips se forge une telle opinion, elle en informe immédiatement le Client, auquel cas le Client a le droit de retirer ou de modifier ses instructions.

Philips veillera à ce que ses employés et toute autre personne autorisée à traiter les données des Clients : (i) soient informés de la nature confidentielle des données des Clients ; (ii) n'aient accès aux données des Clients que dans la mesure nécessaire à la fourniture des Produits ; et (iii) se soient engagés à respecter les obligations contractuelles pertinentes en matière de confidentialité, de protection des données et de sécurité.

Philips maintient des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir la sécurité (y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illégal et les violations de données à caractère personnel), la confidentialité et l'intégrité des données des Clients, comme indiqué dans la documentation de sécurité pertinente fournie par Philips en rapport avec les Produits ou comme convenu par ailleurs entre les parties.

Philips informe le Client, dans les plus brefs délais, dès qu'elle a connaissance d'une violation de données à caractère personnel. Cette notification peut être adressée à un ou plusieurs représentants du Client par tout moyen choisi par Philips, y compris par courrier électronique. S'il n'est pas possible de fournir les informations en même temps, celles-ci peuvent être communiquées par étapes, sans retard excessif. Dans tous les cas, Philips (i) aide raisonnablement le Client à se conformer à ses obligations en matière de violation de données personnelles conformément à la législation applicable en matière de protection des données et (ii) prend les mesures correctives nécessaires et raisonnables. Le Client accepte que les incidents de sécurité infructueux qui n'entraînent pas la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès aux données du Client ou à tout équipement ou installation de Philips stockant les données du Client ne soient pas soumis à la présente clause relative à la violation des données personnelles.

Compte tenu de la nature du traitement et des informations dont dispose Philips, Philips prend des mesures raisonnables pour aider le Client à prendre les mesures techniques et organisationnelles appropriées, dans la mesure du possible, pour remplir l'obligation du Client de répondre aux demandes d'une personne d'exercer ses droits en matière de protection de la vie privée et des données, comme le prévoit la loi applicable en matière de protection des données.

Philips met à la disposition du Client toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations en vertu de la législation applicable en matière de protection des données. Pour autant qu'un droit d'audit soit requis par la législation applicable en matière de protection des données, le Client a le droit d'auditer, par des moyens appropriés et conformément à la présente clause, le respect par Philips des obligations en matière de protection des données incluses dans l'ATD, à moins que des audits supplémentaires ne soient nécessaires en vertu de la législation applicable en matière de protection des données. Ces audits sont limités aux données du Client et aux systèmes de traitement des données qui sont pertinents pour la fourniture des Produits au Client. Philips peut fournir au Client une certification ou un rapport délivré par un évaluateur tiers indépendant qualifié, attestant que les processus et procédures commerciales de Philips concernant le traitement des données du Client sont conformes à l'ATD. Le Client accepte que cette certification ou ces rapports soient utilisés en premier lieu pour répondre aux droits d'audit du Client dans le cadre du présent RGPD. Si la législation applicable en matière de protection des données l'exige et aux frais du Client, Philips autorisera des audits supplémentaires, y compris des audits sur place dans les installations de Philips utilisées pour le traitement des données du Client, par le Client ou une société d'audit tierce indépendante et accréditée, à condition qu'ils aient signé un accord de confidentialité écrit acceptable pour Philips. Les audits sont effectués au maximum une fois par an, pendant les heures de bureau normales et en perturbant le moins possible les activités de Philips, sous réserve d'un préavis de six semaines à Philips.

6. Par la présente, le Client accorde à Philips une autorisation spécifique pour que les entités énumérées sur <https://www.philips.com/privacy> («sous-traitants») puissent traiter les données du Client. En outre, le Client accorde à Philips une autorisation générale d'engager d'autres sous-traitants. Cette autorisation constitue le consentement écrit préalable du Client à l'externalisation du traitement des données du Client par Philips, sous réserve que cette externalisation réponde aux exigences de la clause ci-dessous «Objection aux sous-traitants». Philips peut à tout moment supprimer ou ajouter de nouveaux sous-traitants, à condition que les exigences de la clause «Opposition aux sous-traitants» soient respectées.

Si la législation applicable en matière de protection des données l'exige, Philips informera le Client de toute modification apportée aux sous-traitants énumérés sur l'URL spécifiée dans la clause ci-dessus («Consentement à l'engagement des sous-traitants»). Le Client peut s'opposer à l'utilisation d'un nouveau sous-traitant par Philips en cas de préoccupations raisonnables et fondées concernant la protection des données du Client, en notifiant Philips par écrit dans les dix (10) jours ouvrables suivant la notification de Philips au Client. Si le Client n'informe pas Philips de ses objections dans le délai imparti, le nouveau sous-traitant sera considéré comme accepté par le Client. Si le Client s'oppose à un nouveau sous-traitant, Philips s'efforcera raisonnablement de trouver une solution mutuellement acceptable et, si cette solution n'est pas trouvée dans les soixante (60) jours, le Client peut résilier les conditions de vente pour les Produits qui ne peuvent être fournis sans l'utilisation du nouveau sous-traitant auquel il s'oppose. Ce droit de résiliation est le seul et unique recours du Client s'il s'oppose à un sous-traitant. Si le Client ne résilie pas les Produits concernés, cela sera considéré comme une approbation du sous-traitant par le Client.

Lorsque Philips fait appel à un nouveau sous-traitant, Philips : (a) conclut avec chaque sous-traitant un accord écrit contenant des obligations en matière de protection des données qui ne sont pas moins strictes que celles prévues dans l'ATD ; et (b) sous réserve des conditions énoncées dans les conditions de vente,

est responsable des actes et omissions de ses sous-traitants en ce qui concerne le traitement des données des Clients, dans la même mesure que Philips serait responsable si elle fournissait elle-même les services de chaque sous-traitant dans le cadre du présent.

7. Sans préjudice des restrictions applicables en matière de données spécifiées dans les conditions de vente et dans l'ATD, le Client charge Philips de traiter les données du Client dans tout pays où Philips ou ses sous-traitants disposent d'installations, dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour fournir les Produits et les services connexes.

8. Philips ne divulguera pas les données Client à des tiers, sauf si cette divulgation est nécessaire pour : (i) fournir les Produits ; (ii) se conformer à la loi ; ou (iii) se conformer à une ordonnance valide et contraignante d'un organisme gouvernemental ou d'un tribunal (telle qu'une citation à comparaître ou une ordonnance judiciaire). Si Philips reçoit une injonction d'un organisme gouvernemental concernant la divulgation des données du Client, Philips s'efforcera, dans la mesure du possible, de rediriger l'organisme gouvernemental pour qu'il demande les données directement au Client. Si Philips est contraint de divulguer les données Client à un organisme gouvernemental, il en informera le Client, à moins que la loi applicable ne l'interdise et, s'il lui est interdit d'en informer le Client, il fera tous les efforts légaux raisonnables pour contester l'ordre de divulgation sur la base d'éventuelles lacunes juridiques en vertu des lois applicables.

9. L'ATD a la même durée que les conditions de vente. Sauf accord écrit différent entre les parties et sauf si Philips est tenu par la loi applicable de conserver certaines données, le Client demande à Philips de supprimer ou de rendre anonymes les données du Client à la fin de la fourniture des Produits concernés et des services y afférents.

10. Définitions

Dans l'ATD, les termes suivants sont définis :

Affilié : désigne (pour l'une ou l'autre des parties) toute entité qui, directement ou indirectement, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec l'entité concernée. Aux fins de la présente définition, on entend par «contrôle» la propriété ou le contrôle direct ou indirect de plus de 50 % des intérêts avec droit de vote de l'entité concernée.

Loi applicable en matière de protection des données : toute loi applicable au traitement des données à caractère personnel en vertu des présentes.

Données du Client : désigne les données personnelles fournies à Philips par le Client ou tout contrôleur original et traitées par Philips au nom et selon les instructions du Client pour la fourniture des Produits. Le responsable du traitement désigne l'entité juridique ou la personne physique qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel.

Client : l'entité du client qui a exécuté les conditions de vente ainsi que ses affiliés (pour autant qu'ils restent affiliés) qui ont signé des bons de commande.

Personne : toute personne physique dont les données à caractère personnel sont traitées par Philips au nom et selon les instructions du Client.

Contrôleur initial : tout tiers (tel qu'un affilié du Client) agissant en tant que contrôleur et ayant le droit d'utiliser ou de recevoir les Produits conformément aux conditions de vente. **Données personnelles** : toute information relative à une personne identifiée ou identifiable.

Violation des données personnelles : violation de la sécurité de Philips entraînant la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès à l'utilisation, au traitement ou à l'accès aux données des Clients, de manière accidentelle ou illégale.

Traitement : toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données à caractère personnel, y compris, mais sans s'y limiter, la collecte, la consultation, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, le stockage, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la divulgation par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction. Les termes «traitement» et «traité» doivent être interprétés en conséquence.

Produits : les Produits Philips concernés et les services connexes (tels qu'identifiés dans les tableaux spécifiques aux Produits) achetés par le Client dans le cadre des conditions de vente et fournis par Philips en sa qualité de processeur.

Sous-traitant : désigne l'entité juridique ou la personne physique qui traite des données à caractère personnel pour le compte et selon les instructions d'un contrôleur.

Sous-traitant : tout autre sous-traitant engagé par Philips pour traiter les données des Clients.

Philips : l'affilié de Philips qui a signé les conditions de vente.



©2025 Philips, tous droits réservés.

Philips se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques et/ou d'interrompre la production de tout produit à tout moment, sans obligation de préavis et ne pourra être tenue responsable de toute conséquence résultant de l'utilisation de cette publication.

Imprimé en France – Catalogue IFM – Juin 2025

Philips France

811 847 243 RCS Nanterre

S.A.S.U. au capital de 3 100 000 €

Siège Social : 33 rue de Verdun – CS 60055 - 92156 Suresnes Cedex

www.philips.fr

Réclamation client : post_mkt_eu7@philips.com